

SOMMAIRE

- Le Bassin d'Arcachon en chansons 1
(Michel Boyé, Max Baumann)
- Secret de famille, l'affaire Anne-Elisabeth Daisson 15
(Denis Blanchard-Dignac)
- Esquisse de l'évolution démographique dans le
Pays de Buch depuis la Révolution Française (suite) 24
(Fernand Labatut)
- Un sport oublié : le vol à voile sur la dune du pilat 44
(Robert Aufan)
- Un consul du Japon à Arcachon en 1900 50
(Jacques Clémens)
- Toulouse-Lautrec et le Bassin d'Arcachon 57
(Annie Chenel)
- Textes et documents 62
- Vie de la société 64

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert Aufan et François Thierry - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2ème édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)

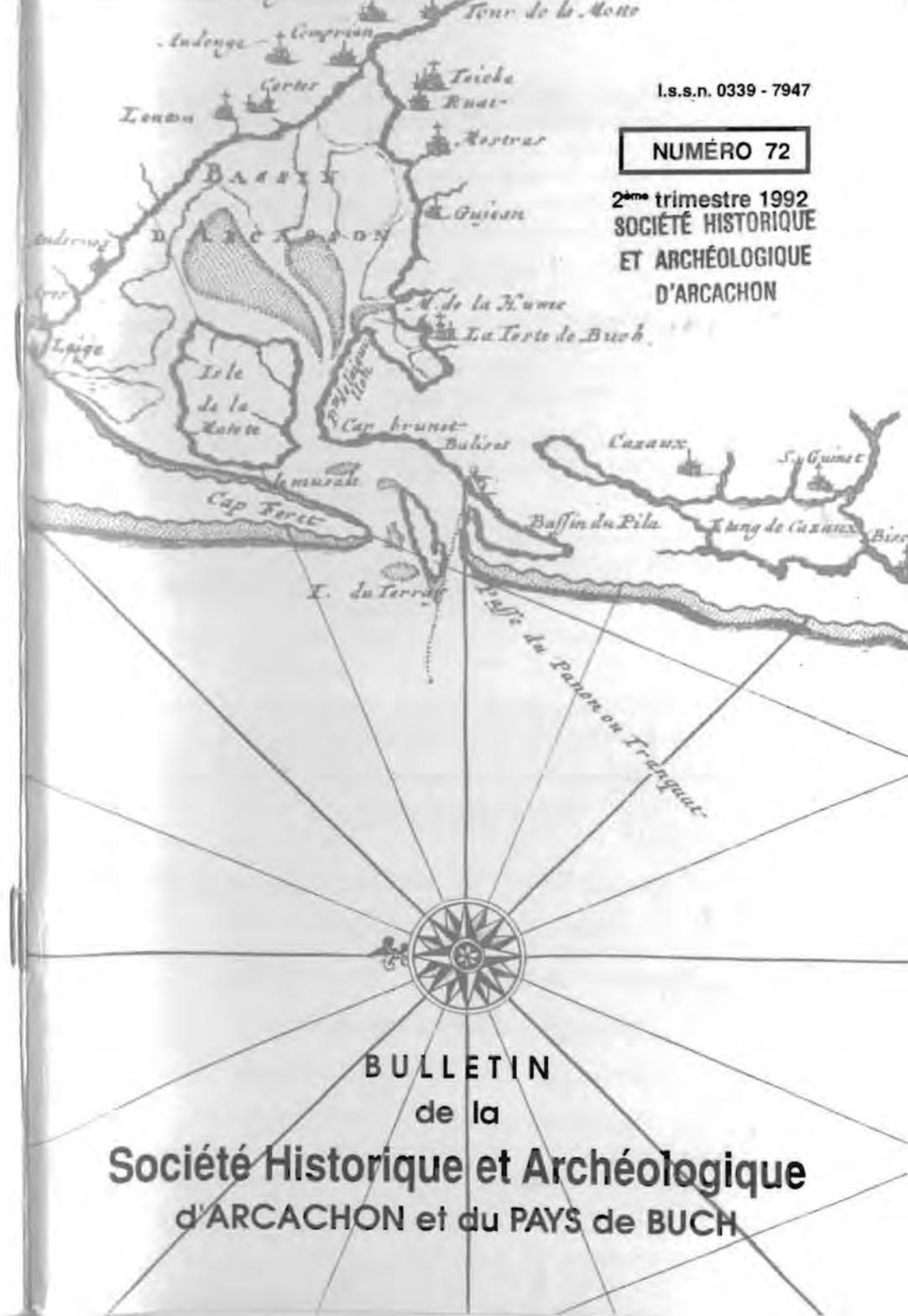
Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 2ème trimestre 1992
Commission paritaire de presse N° 53247
20ème année
Imprimerie Graphica - Arcachon

Prix : 30 francs

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 72

2^{ème} trimestre 1992
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
D'ARCACHON



BULLETIN
de la
Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion.
Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1992 : 100 F., mais chacun peut majorer cette somme à son gré.
- 3) - Le paiement s'effectue :
- soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
- soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars, sinon, le service du bulletin sera suspendu automatiquement.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste - Gujan - Mestras - Le Teich

Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège - Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

LE BASSIN D'ARCACHON EN CHANSONS

Hommage à Lucien Boyer (1876-1942)

L'été revenu, émergeant d'une léthargie plus que semestrielle, les communes riveraines du Bassin d'Arcachon multiplient, souvent hélas sans la moindre concertation, fêtes des ports et foires aux huîtres, rencontres gastronomiques (!) et dégustations diverses pour satisfaire les hordes envahissantes des touristes. Sous la houlette des offices de tourisme ou des comités de quartiers, avec en arrière-plan les figurants en vareuse bleue et pantalon rouge, coiffés de la benaise ou du béret, les autochtones -du moins certains d'entre eux- cherchent à séduire l'indispensable estivant pour qu'il revienne, douze mois plus tard, dans ce pays de cocagne qu'est le Pays de Buch⁽¹⁾.

A lire la presse arcachonnaise de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle⁽²⁾, ces festivités, que d'aucuns se flattent d'avoir imaginées il y a peu, ne sont que la reprise, mise au goût du jour, de manifestations lancées à Arcachon «au temps des étrangers de distinction»⁽³⁾. S'il se confirme ainsi qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, il faut cependant souligner deux différences entre hier et aujourd'hui : l'accès à «la grande bouffe» s'est démocratisé ; en contrepartie, le volet culturel, non négligeable autrefois, est devenu une peau de chagrin, y compris dans le domaine pourtant éminemment populaire de la chanson.

ARCACHON

Chanson composée pendant
les Vacances au Pays natal
par



Photo Felix

LUCIEN BOYER

(pour les paroles)

et

JEAN BOYER

(pour la musique)

Propriété des Auteurs :
42, Rue de La Tour d'Auvergne, PARIS-IX^e

Renouant avec la tradition arcachonnaise d'avant-guerre⁽⁴⁾, les dynamiques Gujanais ont cependant réussi, dans le cadre de la Foire aux Huîtres et avec la complicité et le talent de M. Claude Milon, à mettre sur pied «un Festival d'Opéra pour tous» dont le succès ne se dément pas. Par contre l'Office du Tourisme du Bassin d'Arcachon fut moins heureux avec le parrainage de la chanson «Arcachon Bay» en 1990.

1) UN PRÉCÉDENT

Pour l'Association des Industriels et Commerçants Arcachonnais, la grande affaire de l'année 1934 fut l'organisation d'une Foire Exposition, programmée en septembre, dans le Parc Mauresque. La promotion du Bassin d'Arcachon était déjà à l'ordre du jour et l'idée d'une chanson avait fait son chemin. Dans son édition du 15 juin, «Le Phare d'Arcachon», sous le titre «A la gloire du Bassin», assurait à ses lecteurs que «sur la demande de l'I.C.A., le ferrécapien M. Lucien Boyer, l'auteur et chanteur de «Mon Paris» et de tant d'oeuvres à succès, aurait avec grande joie consenti à créer une chanson à la gloire d'Arcachon et des villes du Bassin, dont la musique en serait composée par son fils Jean, auteur des «Gars de la Marine».

«En attendant la confirmation de cette agréable nouvelle, félicitons-nous de l'adjuvant que cette création donnera à la publicité arcachonnaise et remercions nos concitoyens MM. Lucien et Jean Boyer de ce précieux et inestimable concours».

Trois semaines plus tard, le 6 juillet, le même hebdomadaire annonçait que le samedi 21 juillet, au cours d'un grand gala au Casino de la Plage, «les poètes chansonniers Lucien et Jean Boyer, deux fils du terroir, donneront aux assistants la primeur d'une chanson de leur création à la gloire d'Arcachon et des villes du Bassin.

«On sait que les célèbres auteurs ont déjà près de 4.000 chansons à succès. Pour mémoire, citons : «Le che-

min du Paradis», «Les goélands», «Monte là d'sus», «Tout est permis quand on rêve», «Les gars de la Marine»...

«Propagée par T.S.F., par disques, dansée ou chantée dans les bals ou concerts, la nouvelle oeuvre des Boyer sera d'un important rendement publicitaire pour le pays d'Arcachon».

Bien qu'ayant fortement incité, dans son numéro du 20 juillet, arcachonnais et «villégiaturants» à se rendre nombreux écouter «les concitoyens du Ferret», «Le Phare d'Arcachon» ne donna aucun compte rendu de la création de Lucien et Jean Boyer. Dédiée à Mademoiselle Georgette Alibert, «composée pendant les vacances au pays natal», la chanson «Arcachon» ne semble pas avoir eu le succès escompté non seulement par ses auteurs mais aussi par l'I.C.A.. Qui se souvient encore de son refrain ?

Viens, j'te frai voir le bassin d'Arcachon
Oh ! les beaux jours qu'on y passe :
Dans la forêt, c'est fou c'que ça sent bon,
Et, quand nous en reviendrons,
Nous r'partirons, tous les deux,
Sur les flots bleus,
Dans un bateau
Rigolo
Qui s'appelle une pinasse,
Car les bateaux ont un nom folichon,
Sur le bassin d'Arcachon !

Les Arcachonnais préféreront continuer à chanter l'oeuvre de G. Guérin «Arcachon» et ses «grands pins parés de roses dorés de mimosas en fleur», avant de découvrir, en 1937, la «Chanson du Bassin», écrite sur l'air de la Madelon par le maître d'école Pierre Denjean⁽⁶⁾.

2) QUI ÉTAIT LUCIEN BOYER ?

Jean Lucien Boyer était né le 28 janvier 1876 à Léo-

gnan, «de Jean Edèse Boyer, marchand âgé de trente quatre ans et de Marie Alice Lerond, sans profession, âgée de vingt cinq ans⁽⁶⁾. Son père était né à Bordeaux en 1841 et sa mère à La Nouvelle-Orléans en 1861⁽⁷⁾. L'état civil de Léognan porte par ailleurs, à la date du 23 septembre 1870, la naissance de Jean-Pierre Marcel Boyer de Jean Emile Boyer et de Marie Euphrasie Lerond : peut-être s'agit-il, malgré les déformations de prénoms, d'un frère aîné, qui pourrait être Max «qui a beaucoup voyagé avec Lucien dans ses tournées».

On sait peu de choses de l'enfance de Lucien Boyer, sinon qu'il ne demeura pas à Léognan : évoquant sa soeur aînée Mary, qui deviendra une célèbre cantatrice, une tradition arcachonnaise veut que Jean Edèse Boyer, se tournant vers l'ostréiculture, soit venu s'installer à Arcachon, rue Jéhenne puis rue du Temple⁽⁸⁾.

Si l'on suit Serge Dillaz, «tour à tour garçon de bureau, commis voyageur, Lucien Boyer débute aux Quat'-z-Arts vers 1896 avec un répertoire révolutionnaire. On l'entend ensuite au Carillon dans un répertoire assez différent, convenant mieux à son tempérament. Il est lancé⁽⁹⁾.

En 1903, il fait le tour du monde avec le marseillais Numa Blès, de son vrai nom Charles Bessat, qu'il a connu directeur artistique des Quat'-z-Arts⁽¹⁰⁾.

Il ne saurait être question d'énumérer les titres de l'immense répertoire du parolier mais aussi compositeur Lucien Boyer. Son oeuvre en effet «accompagne le destin des hommes⁽¹¹⁾, elle s'inspire de l'actualité : ainsi, en 1913, écrit-il avec Albert Valsien «la chanson nègre» *Boudou Badabouh* que devait créer Mayol ; en 1914, en collaboration avec L.J. Archaimbaud, il lance *En avant, les p'tits gars* qu'interprète Fragson ; en 1917, «comptable au 19ème escadron du Train, Lucien Boyer compose (...) le pathétique *Au bois le Prêtre* parmi d'innombrables pièces qui seront réunies sous le titre *La Guerre en Chansons*»⁽¹²⁾.

Pendant toute la guerre de 1914-1918, il parcourut, à

l'instar de Botrel, les cantonnements militaires afin de soutenir le moral des Poilus, y compris sur les théâtres extérieurs⁽¹³⁾. Quelques semaines avant l'armistice, la création de la populaire *La Madelon de la Victoire*, chantée dans la revue Pa-ri-ki-ri et qu'il a co-signé avec C. Borel-Clerc, lui vaut la Légion d'Honneur.

La notoriété de Lucien Boyer ne fait alors que grandir, tant les revues et les vaudevilles qu'il écrit connaissent le succès : *Ça c'est Paris* (1926), au Moulin Rouge, et *Valencia*, pour ne citer que deux titres parmi les plus connus, assurent un triomphe à la Miss. Ce sont les années folles... et la folie du chef de l'Etat, Paul Deschanel, tombé d'un train, a permis à Lucien Boyer de se faire remarquer en 1920 avec «la chanson express» *Le Pyjama présidentiel*.

«Fidèle du Cap-Ferret où il apportait l'atmosphère des cabarets»⁽¹⁴⁾, où il retrouvait la cabane de son père et la villa de sa soeur, Lucien Boyer était désormais «notre Lucien national» pour les gazetiers girondins et plus particulièrement pour ceux du Bassin d'Arcachon.

Le chanteur «montmartrois» fut toujours sensible au charme du Pays de Buch -qu'il qualifiait volontier de pays natal- et s'il brocardait, en bon chansonnier, nombre de ses contemporains, y compris les adeptes du rugby⁽¹⁵⁾, il sut évoquer avec émotion des personnalités telles que le roi Albert 1^{er} de Belgique (*Le Roi Chevalier*) ou la Gascogne et les gascons.

Ainsi, dans l'une de ses plus célèbres chansons, *Le béret*, sur la partition de laquelle il pose habillé en marin du Cap-Ferret, il souligne :

Notre béret, c'est toute la Gascogne
Et per canta noste bet seou de Pau,
Nos montagnards aux jambes de cigogne
Avec orgueil le portent coum'ataou.

Et de décrire l'art d'arborer ce couvre-chef comme un Béarnais, un Basque ou un Landais avant de conclure par

un hommage aux marins morts pendant la Grande Guerre de 14/18 :

Je ne veux pas vous raconter la guerre
Quelque grincheux me le reprocherait.
Mais vous savez tout ce qu'ils ont pu faire
Les petits gars qui portaient le béret.

Lucien Boyer collabora avec tous les compositeurs de l'époque, de Maurice Yvain à Vincent Scotto en passant par Trémolo et Camille Robert, le co-auteur de *Quand Madelon*. On lui doit les paroles françaises de plusieurs «tubes» véhiculés par le cinéma, notamment *Dans l'immense Sahara* la chanson «du célèbre film Paramount *Le Cheik*» dans lequel triomphait Rudolph Valentino. Il contribua enfin à élargir l'audience d'oeuvres désormais «classiques» en décidant en particulier d'être le parolier de Johan Strauss (*Le Beau Danube bleu* et *Aimer, boire et chanter*).

Chansonnier à succès, Lucien Boyer avait, de toute évidence, le secret espoir aussi d'être reconnu comme un vrai poète. C'est ainsi qu'apparaissent dans les catalogues de ses chansons des poèmes mis en musique (*Faites de l'or* et *Le béret*, par exemple). De fait, après avoir écrit ses souvenirs de la Butte Montmartre sous le titre «Qu'il était beau mon village», il publia trois recueils de poèmes : la chanson des Poilus, le gondolier de Montmartre et surtout *Paysages de France* qui lui apporta la consécration dont il rêvait puisqu'en 1931 cet ouvrage fut couronné par l'Académie Française.

Dans ce dernier recueil, deux textes ont trait au Pays de Buch : *Les dunes où les enfants peuvent cueillir de jolis chardons bleus* et surtout la cabane qui tendrait à prouver que le père de Lucien Boyer fut bien ostréiculteur :

Quand mon père voulut construire sa cabane,
Humblement, comme tous les porteurs de bérets,
Il écrivit d'abord, sur papier filigrane,
A Monsieur l'Inspecteur des Eaux et des Forêts.

Alors, le brigadier commis par cet organe
Et congrûment traité dans divers cabarets,
Voulut bien dénombrer, en se grattant le crâne,
Les arbres condamnés par ses doctes arrêts.

Les géants abattus, dépouillés de leurs branches,
Par le scieur de long furent changés en planches,
Et ce bois peu coûteux devint notre maison...

Pour construire à présent, on a d'autres déboires :
Aujourd'hui l'architecte, et, demain..., ses mémoires.
Allons, décidément, mon père avait raison⁽¹⁶⁾.



Lucien Boyer devant sa cabane et sa vigne au Cap-Ferret

Le 15 juin 1934, le Comité de l'Association des Industriels et Commerçants Arcachonnais offrait à Lucien et Jean Boyer, son fils, un pantagruélique dîner. Qu'on en juge. Composaient le menu : la soupe aux fruits de mer, la langouste océanique à l'américaine, le confit de dinde aux perles du potager, le foie gras des Landes à la façon du Pays, les coeurs de laitue à l'arcachonnaise, les fromages parqués, la Bombe voilée à l'Algérienne, le Phare Biscuité, les Fruits de France, le café du résinier et les larmes argentées. Le service des vins était tout aussi impressionnant ; après le Grand Ordinaire Blanc et Rouge, se succédèrent : Barsac 1926, Barsac 1929, Château La Gaffetière 1926, Châteauneuf du Pape 1924, Bourgogne, Anjou 1933, Anjou 1926, Château Climens et Champagne Roëderer⁽¹⁷⁾.

Lucien Boyer dut garder un souvenir ému de ces agapes et le 20 juillet 1934, il publiait dans «*Le Phare d'Arcachon*», en le dédiant à M. Marcel Gounouilhou, maire d'Arcachon, un sonnet intitulé tout simplement... Arcachon.

O site merveilleux. O golfe incomparable
Enfermé dans un cadre au suave dessin.
Azur, vagues, forêts... Quel est le misérable
Qui vous a flagellés de ce mot : le «bassin» ?

Il n'avait donc pas vu la dune impérissable
Qui donne, tout là-bas, ses montagnes d'or fin
Et, devant l'Océan, s'allonge sur le sable,
Comme une blonde en feu qui découvre son sein.

Il n'avait pas vogué, le jour, à pleines voiles.
Il n'avait pas aimé sous un lambris d'étoiles
Avec la lune, au centre, ainsi qu'un cabochon.

Mais l'injure finit dans une apothéose :
Qu'il soit bleu, le matin, ou le soir, qu'il soit rose,
Oh ! Comme il resplendit le Bassin d'Arcachon.

Deux ans auparavant, Lucien Boyer, toujours prêt à exercer ses talents de chansonnier aux dépens de ses conci-

toyens, y compris ceux de la presqu'île du Cap-Ferret⁽¹⁸⁾, avait publié une «amusante pochade»⁽¹⁹⁾ dans le *Journal d'Arcachon* du 20 août 1932. Il réclamait dans le grand dictionnaire de l'Académie Française, pour «l'exquise bourgade» de l'Herbe, «célèbre dans notre région pour sa villa en forme de mosquée et par son église coquettement enchassée dans l'émeraude de ses acacias», la création du verbe «s'enherber» : «prendre du plaisir sur la plage de l'Herbe, petite commune située à l'est du Bassin d'Arcachon».

Et notre auteur de décrire les plaisirs de l'Herbe : «le bain particulièrement agréable», l'après-bain, c'est-à-dire «le dancing en plein air (...) où la tenue de soirée n'est pas de rigueur. La rigueur elle-même n'est pas exigée. Les couples, vêtus de grands coups de soleil et de maillots microscopiques, viennent là, comme aux temps antiques, étaler la grâce rythmique de leur jeunesse.

«Parfois même, des bourgeoises éprises de musique américaine et d'art grec, permettent au spectateur de contempler à l'oeil nu (les yeux aussi ont adopté le costume) les rondeurs bronzées de leur thorax et les rotundités débordantes de leur bassin, qu'en l'occurrence vous me permettez bien d'appeler «le bassin d'art cochon».



«On rit, on chante, on s'apéritive à l'ombre des acacias, témoins oculaires et bientôt séculaires de tant de beauté moderne, et, si d'aventure un vieux retraité de la marine à voile prend des airs étonnés, le haut-parleur, de sa voix percutante, se met à tonitruer : «voilà l'gaga de la marine !»⁽²⁰⁾».

Cette grande figure de la chanson française s'éteignit dans son appartement de la rue de La Tour d'Auvergne, à Paris, le 16 juin 1942. Les obsèques eurent lieu à Notre-Dame de Lorette. Après la messe, le cercueil porté sur le parvis fut orné de la croix de la Légion d'Honneur que lui avait décernée Clémenceau à l'époque de *La Madelon de la Victoire*. Valentin Tarault, au nom de la Société des Auteurs, fit l'éloge du disparu et ne pensa pas à mal en rappelant ses succès : *Monte la-d'ssus, tu verras Montmartre, Prenez, prenez mes mandarines, Le Trompette en bois, La légende des grains de beauté...*⁽²¹⁾.

La chanson était en deuil, la France aussi. Il n'est donc pas étonnant que la presse arcachonnaise ait rendu un dernier hommage à Lucien Boyer en juillet 1942.

«La mort de Lucien Boyer est assez récente pour que nous disions toute la tristesse qu'elle a provoquée dans la région arcachonnaise. Lucien était un enfant adoptif du pays. Tout jeune, il avait erré dans nos forêts, s'était baigné dans notre Bassin et il ne manquait jamais de venir se reposer, dès qu'il le pouvait, dans sa «cabane» du Cap-Ferret.

«Tous les Arcachonnais connaissaient sa silhouette trapue, son visage réjoui, ses allures de rapin débonnaire, sa lavallière et son feutre noir. Ils l'avaient entendu au Théâtre, au Casino, dans des soirées où il prodiguait sa verve méridionale.

«Lucien Boyer était un maître de la chanson. Il avait de l'esprit, du coeur, de la rosserie parfois, de l'émotion toujours avec une pointe de lyrisme et de poésie...»⁽²²⁾.

Il appartenait désormais à son fils Jean, le parolier de *Ça fait d'excellents Français*, de perpétuer la tradition⁽²⁴⁾.

Michel Boyé
avec la contribution de Max Baumann

Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Clod-Hansen, petite-nièce de Lucien Boyer, pour ses précieuses informations.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la documentation touristique.
- 2) B.M. Arcachon (*L'Avenir d'Arcachon*, le Phare d'Arcachon, le Journal d'Arcachon, etc...) et A.D. Gironde.
- 3) Cf. Jacques Ragot, *Arcachon au temps des étrangers de distinction*.
- 4) Voir notamment dans *L'Avenir d'Arcachon* les programmes lyriques «des casinos d'Arcachon (Plage et Forêt)».
- 5) Pierre Denjean, 1920-1957 - *La simple histoire d'un Maître d'Ecole girondin*, Arcachon, 1987, p. 103-104. M. Pierre Denjean dont «la vie a été marquée par deux passions, l'école et le bassin d'Arcachon» (Jean Dazens) s'est éteint le 15 février 1992.
- 6) A.D. Gironde, état civil de Léognan (acte n°4).
- 7) Mme Clod-Hansen (lettre du 12 décembre 1990).
- 8) *Avenir d'Arcachon* du 16 septembre 1906, p. 2.
- 9) Serge Dillaz, *La chanson sous la IIIème République (1870-1840)*, éd. Talandier, 1991, p. 254.
- 10) Mme Clod-Hansen (lettre précitée).
- 11) Serge Dillaz, *op.cit.*, p.13.
- 12) *Ibid.*, p. 135, 145 et 149.
- 13) *Ibid.*, p. 254.
- 14) Max Baumann, «Dis doun, qui est aqui ?» dans *Le Trait d'union de Lège Cap-Ferret*.
- 15) Avec *Rugby Marche*, créée par Maurice Chevalier et co-écrite avec son fils Jean Boyer, où il conseille "aux demoiselles" de prendre "pour mari un joueur de rugby".

16) A.M. Bordeaux.

17) Menu communiqué par Mme Clod-Hansen.

18) La question d'une revue de Lucien Boyer jouée à "La Forestière" demeure entière. En effet, la revue "Mettons le cap... sur le Ferret", jouée le 7 février 1932 à "La Forestière", est par deux fois donnée par "Le Journal d'Arcachon" comme étant une oeuvre de Jean Alibert.

19) Jacques Ragot, *Le Cap-Ferret, de Lège à la Pointe* (tome 2), p. 60

20) B.M. Arcachon

21) Pierre Saka, *La Chanson française*, 1980, p. 219.

22) A.D. Gironde, 61 L 19.

23) Jean Boyer, né à Paris en 1901, est aussi connu comme réalisateur de cinéma. Il est décédé le 10 mars 1965.



Jean Boyer devant le portrait de son père
Pastel et fusain, ce portrait a été réalisé à New-York en 1921 et dédié par l'artiste : "A mon ami le chansonnier Lucien Boyer".

QUESTION D'ÉTAT.

PRÉCIS

Daisson

POUR LE CURATEUR

D'ANNE - ÉLISABETH DAISSON.



A BORDEAUX,
DE L'IMPRIMERIE DE BERGERET NEVEU,
RUE SAINTE-CATHERINE, N° 13.

AN XI.

**SECRET DE FAMILLE
L'AFFAIRE ANNE-ELISABETH
DAISSON**

Chacun connaît, à La Teste, le bel édifice, transformé en bibliothèque municipale : ancien hôtel Daisson-Dignac. Mais, ce que presque tout le monde ignorait jusqu'alors, c'est le mystère qui présida à la naissance d'Anne-Elisabeth Daisson, héritière de la fortune Daisson, au début du XIX^{ème} siècle.

LE PATRIMOINE DAISSON

Les Daisson sont depuis le XVI^{ème} siècle marchands à Gujan, puis à La Teste. Au XVII^{ème} siècle, Jean Daisson dit de Bernat (1671-1751), réside à La Teste où il possède un important patrimoine. Mais c'est son fils, Jean Daisson dit Jeantas (1698-1761)⁽¹⁾, négociant et armateur, époux de Marie de Baleste-Dubrocq⁽²⁾ qui développa considérablement cette fortune. Il possédait une partie de la flotte marchande du Pays de Buch. C'est Jean Daisson qui, rachetant à Pierre de Taffard de la Croix Blanche sa maison de la Place de Lavie, à La Teste, fit édifier⁽³⁾ le bel hôtel de l'actuelle Place Jean Hameau⁽⁴⁾. Malgré plusieurs maria-

ges⁽⁶⁾, et une importante progéniture frappée, il est vrai, par la mortalité infantile⁽⁶⁾, Jean Daisson privilégia dans sa succession le fils issu de sa dernière union avec Marie de Baleste-Dubrocq : Pierre-Auguste Daisson (1750-1801), lequel épousa Marie Bestaven (1754-1824), issue d'une ancienne famille de négociants du pays de Born⁽⁷⁾. Cette dernière améliora l'hôtel Daisson, en faisant notamment placer de belles boiseries au rez-de-chaussée, dont il subsiste quelques panneaux dans le salon de musique.

NAISSANCE INATTENDUE

L'union Daisson-Bestaven, après plusieurs années de mariage, restait stérile, quand la dame Daisson mît au monde à 44 ans, une petite fille prénommée Anne-Elisabeth, laquelle venait à point nommé pour ravir à un neveu empressé : Pierre Dejean⁽⁸⁾ le patrimoine Daisson.

UNE SUSPICION LÉGITIME

Or, le couple Daisson était quasiment séparé, et de notoriété publique Auguste Daisson était malade. De surcroît, à lire entre les lignes du «Précis pour le curateur d'Anne-Elisabeth Daisson», Auguste Daisson était soupçonné d'impuissance...

L'AFFAIRE DAISSON

Pendant 7 ans, on plaida et argumenta afin de s'approprier le considérable héritage Daisson. L'affaire passa même en Conseil d'Etat, après avoir épuisé toutes les juridictions. Un précis, qui nous est parvenu, fut imprimé à Bordeaux⁽⁹⁾. En définitive, ce fut Anne-Elisabeth, ou plutôt sa mère, qui triompha. Le 12 mai 1813, à 15 ans tout juste, la jeune héritière put épouser l'un de ses cousins, âgé de 38 ans, Pierre-Edmond Dignac⁽¹⁰⁾, Magistrat et membre du Conseil Municipal de La Teste, comme l'avait été, avant lui, son «beau-père» en tout état de cause cousin : Pierre-Auguste Daisson.

Les jeunes mariés s'installèrent donc Place Tournon, dans l'hôtel Daisson, et 2 enfants furent issus de cette

union : Pierre-Eugène, né le 29 février 1817, et Pierre-Timothé de 2 ans son cadet.



Pierre
Edmond
Dignac
en 1805

QUEL ÉTAIT LE PÈRE D'ANNE-ELISABETH ?

C'est bien la légitime question que l'on peut se poser...

A l'occasion de cette série d'articles sur les familles anciennes du Pays de Buch, les langues se délient, et les archives familiales s'ouvrent...

Dans une bourgade comme La Teste, tous les événements se produisaient dans un périmètre très limité : précisément, la demeure des Baleste-Marichon était sise face

à l'hôtel Daisson-Dignac... Il advint, une génération après l'affaire Daisson, que deux aimables personnes fussent élevées dans la vaste demeure des Marichon⁽¹¹⁾, au parc ombragé et centenaire : Isoline et Aurélie, respectivement âgée de 20 ans et 17 ans, en 1839.

L'inévitable survint... Pierre-Eugène Dignac⁽¹²⁾, en âge de 26 printemps, au sortir de brillantes études de doctorat en droit, tomba amoureux d'Isoline, laquelle était parfaitement consentante. Il restait une formalité à accomplir : traverser la Place, afin de demander au Conseiller Général Baleste-Marichon, la main de sa fille.

Stupeur : ce fut un refus !

Eugène et Isoline sont inconsolables. Le prétendant exige des explications ; il écrit⁽¹³⁾ «qu'il y va de son honneur et de sa réputation».

Anne-Elisabeth, veuve depuis un an, ne dit mot. Enfin Baleste-Marichon répond⁽¹⁴⁾ : «qu'il ne peut accorder la main de sa fille pour des raisons qu'il ne peut ni blamer, ni approuver». La première pensée qui vient à l'esprit au regard de ces mystérieuses raisons, tient à l'union de Pierre-Jean Baleste-Marichon, qui avait épousé le 1er juin 1813, Delphine Dejean⁽¹⁵⁾, exacte contemporaine d'Anne-Elisabeth, et fille de ce Pierre Dejean, qui aurait dû hériter de son oncle Auguste Daisson, en l'absence de l'inattendue descendante. Pierre Dejean n'héritant de son oncle que la quotité disponible⁽¹⁶⁾, on comprend aisément qu'une farouche rancune perdurait au foyer des Marichon....

Mais ce grief aurait pu être oublié, s'il n'existait une impossibilité totale à cette union : le conseiller général était bien placé pour savoir quel était le père d'Anne-Elisabeth : son propre géniteur ! C'était bien son propre neveu, par la main gauche, Eugène, qui lui avait demandé la main de sa fille, et ce qu'il avait tant redouté s'était produit !

LE MAIRE GALANT

Un faisceau de présomptions oriente notre attention

vers le curateur d'Anne-Elisabeth, l'agent municipal, Maire de la commune de La Teste-de-Buch, Pierre-Jean de Baleste-Marichon (1765-1805) qui se dépensa sans compter afin de faire triompher les droits de sa filleule ; il comptait des amis puissants à Bordeaux et à Paris, dont le fameux Juriste Merlin. Marichon avait 33 ans lors de la naissance de l'enfant, avait siégé au même Conseil Municipal que Pierre-Auguste Daisson, et entretenait des relations étroites et d'immédiat voisinage avec les Daisson.

Arrêtons-nous un peu sur la personnalité de Baleste-Marichon⁽¹⁷⁾ : ce ci-devant Notaire Royal domina la Révolution, à La Teste, et ses querelles avec le jacobin, devenu Général de Brigade, Nicolas Cravey, avaient la saveur d'un duel «Don Camillo-Peppone». Il avait épousé sa cousine Marie Peyjehan de Francon, en forçant tout à fait le consentement de son père le très réactionnaire Pierre Peyjehan de Francon⁽¹⁸⁾, juge du Captalat de Buch sous l'ancien régime et futur Maire de La Teste sous la Restauration.

Or, en 1812, Pierre Peyjehan, était réapparu sur la scène testerine : le beau-père reprochait vertement à son gendre d'avoir, en pleine Terreur, forcé un mariage avec une enfant d'à peine 14 ans, d'avoir accaparé ses biens pendant qu'il était contraint de se cacher dans sa propriété des bords du lac de Cazaux⁽¹⁹⁾, de s'être considéré comme chez soi dans sa belle demeure de la seigneurie de Francon, à La Teste, et surtout de s'être conduit comme un infâme pendant toute la durée de la Révolution. Si Peyjehan avait échappé à la mort, ce n'était vraiment pas du fait de son gendre !⁽²⁰⁾

Il résulta de ces diatribes que le ménage Marichon en fut pour le moins ébranlé... De l'autre côté de la Place, les Daisson qui, comme lui, avaient été opportunistes pendant la Révolution tenaient un salon accueillant en leur hôtel, et Marie Daisson était assurément une belle femme, raffinée, mélomane⁽²¹⁾, et comme native de Saint-Paul-en-Born, étrangère à l'écheveau des intérêts testerins. Assurément, elle pouvait le comprendre, sa conduite ne fût-elle pas jus-

tifiée par le simple fait qu'il n'y eut pas un seul testerin de souche conduit à l'échafaud, à Bordeaux !⁽²²⁾. Tous ces revenants qui paraissent aujourd'hui avaient oublié leur peur d'hier : quels ingrats !

VALSES DE MARIAGES

Le projet d'union entre Eugène et Isoline étant proscrit, il s'ensuivit que toute une génération de Dignac et de Baleste-Marichon fit en sorte d'aérer son sang. Alors que traditionnellement les notables testerins se mariaient entre eux dans le Pays-de-Buch, ou tout au moins sur les terres avoisinantes, ce qui perdurera jusqu'au second Empire, on contracta des mariages éloignés des connaissances habituelles, tant le scandale de l'affaire Daisson avait ébranlé les intéressés.

Isoline fut mariée la première avec un riche propriétaire de Libourne, le sieur Pierre Rabeau.

Eugène épousa le 20 juin 1844, à Bordeaux, Marie-Antoinette de Fresquet de Ribouteau, union très brillante de nature à panser son amour propre blessé. Sa femme appartenait, en effet, à une ancienne noblesse parlementaire de Bordeaux. Sa belle-mère, née Sophie de Launay, était issue d'une illustre lignée. Quant aux seigneurs de La Cheze, barons d'Ambès et vicomtes de la Menaude, dont descendaient les Fresquet⁽²³⁾, résidant toujours dans l'antique château de La Cheze, à Capian, ils appartenaient à la noblesse d'extraction.

Aurélié, soeur d'Isoline, fut mariée à Louis Pegourie, magistrat, issu d'une famille de Gréalou, dans le Lot.

Théophile Baleste-Marichon, son frère, convola avec Octavie, fille du Baron d'Empire Henry.

Un sans faute pour du sang neuf !

C'EST REPARTI !

En juin 1860, il advint qu'après avoir donné deux fils à son mari⁽²⁴⁾, Marie-Antoinette Dignac décéda.

Peu de temps après, le sieur Rabeau eut la bonne idée de disparaître. Isoline ne pouvait laisser son Eugène seul, lequel vivait alors à Gujan-Mestras. Une union, avec réinstallation à La Teste, était au programme. L'hôtel Daisson-Dignac ayant été vendu⁽²⁵⁾, on décida de faire édifier à La Teste une grande maison confortable⁽²⁶⁾, c'est l'actuel 23 rue Pierre Dignac, où emménagèrent en 1875 les cousins enfin mariés, à un âge de la vie où il ne pouvait plus être question de progéniture. Isoline, qui n'avait pas eu d'enfants de Pierre Rabeau, héritait de 2 fils, Edouard et Camille, les enfants d'Eugène. Toute la famille Baleste-Marichon s'était ressoudée et prenait ses aises depuis le décès prématuré du Conseiller Général, en 1858⁽²⁷⁾. Aurélié, qui avait vécu à Lille puis à Paris, faisait de fréquents séjours à La Teste ; du reste, elle fut à son tour veuve. Elle avait deux enfants, Gaston, futur avocat parisien de renom⁽²⁸⁾ et Inès. Les deux soeurs se consultèrent, s'écrivirent⁽²⁹⁾, puisque le sang familial avait été renouvelé, et que ce «pauvre Gaston» s'entête à rester célibataire, pourquoi morceller les propriétés : «marions Edouard et Inès», ce qui fut fait le 6 août 1874 à La Teste.



Marie-Antoinette Dignac, Edouard, Camille et Marie (+), en 1850.

LE MOT DE LA FIN.

La réconciliation finale se fait toujours au cimetière. Profitant du transfert des anciennes tombes sises face à l'Eglise Saint-Vincent, vers un nouveau cimetière créé non loin de la ci-devant seigneurie de Francon, Inès Dignac baptisa le nouveau caveau familial : Baleste-Marichon-Dignac. Toute la famille est désormais présente, depuis les anciens Marichon, transférés, dont le Maire Galant, qui repose au milieu de tous ses descendants... Une seule manque, Anne-Elisabeth, enterrée seule, au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux. Il est vrai que les Baleste-Marichon, imités en cela par les Dignac, ayant l'habitude d'étaler sur leurs plaques mortuaires, titres et qualités, la désignation d'Anne-Elisabeth pouvait en la matière poser problème.

Denis Blanchard-Dignac

NOTES

- 1) Jeantas : gros Jean. Il n'est pas exclu, que ses contemporains traduisaient également *J'Entasse*, eu égard à la prospérité de ses affaires commerciales.
- 2) Née à La Teste le 6 novembre 1719.
- 3) Sur l'hôtel Lalanne, anciennement Daisson-Dignac, voir n° 34 du *bulletin de la Société Historique*, 4ème trimestre 1982.
- 4) Place de Lavie sous l'ancien régime, puis Place Tournon, désormais Place Jean-Hameau.
- 5 et 6) Le 16 septembre 1721, il épouse Marie de Peyjehan, d'où 5 enfants dont trois moururent en bas âge. Le 1er décembre 1731, il se remarie avec Marie Martin d'où 3 enfants dont 2 moururent en bas âge et enfin le 22 juin 1735, il épouse Marie de Baleste-Dubrocq, d'où 9 enfants, 2 filles et 1 fils vécurent seulement. Marie née en 1737, épouse de Jean Bestaven et Marguerite, née en 1748 épouse de Pierre Dejean, puis Pierre-Auguste, né le 8 mars 1750.
- 7) Marie Bestaven était proche parente de Jean Bestaven, époux de Marie Daisson, sœur de Pierre-Auguste.
- 8) Fils du négociant Pierre Dejean (1751-1820) et de Marguerite Daisson (1748-1812) fille de Jean Daisson-Jeantas.
- 9) Précis pour le curateur d'Anne-Elisabeth Daisson à Bordeaux, an XI, chez Bernet Neveu, librairie rue Sainte-Catherine. Précisons qu'à bien lire ce texte de 17 pages, on le trouve si peu convaincant en faveur de la paternité de Pierre-Auguste, que l'on se demande comment Anne-Elisabeth a pu gagner. Il est vrai que la dame Daisson, mère, avait de la fortune, et surtout des amis puissants en cette fin de révolution, relations politiques du révolutionnaire de circonstance que fut l'agent municipal Baleste-Marichon.
- 10) Né le 20 novembre 1775, à La Teste, fils de Pierre-Jean Dignac, Capitaine au grand cabotage et de Marie-Julie de Baleste-Baillon.
- 11) Le Conseiller Général Baleste-Marichon vivait également à Mios, où il était notaire, et dont il fut le Maire.
- 12) futur Maire et Notaire de Gujan-Mestras.
- 13) Lettre d'Eugène Dignac à Pierre-Jean Baleste-Marichon (archives de la famille Dignac).
- 14) La réponse nous est connue car Eugène Dignac reprend dans sa lettre précitée certains termes de Marichon, dont la cause du refus.
- 15) Anne-Elisabeth née le 13 mars 1798 et Delphine Dejean, née le 7 mars 1798.
- 16) Dans le précis pour le curateur d'Anne-Elisabeth, il est fait mention des tentatives d'Auguste Daisson de laisser le maximum de sa fortune à son neveu Dejean. Le fait est utilisé adroitement par les défenseurs d'Anne-Elisabeth pour démontrer par là qu'Auguste Daisson reconnaissait la paternité de sa fille puisqu'il ne pouvait de ce fait ne disposer que de la quotité disponible prévue par la loi, variant du reste selon le nombre d'héritiers réservataires.
- 17) L'abbé Denis Petit, dans son ouvrage *«Le Capitat de Buch pendant la Révolution française»* est peu indulgent pour Marichon, qu'il qualifie de «bouée» opportuniste. Il lui consacre un portrait «d'un révolutionnaire ambitieux» page 156.
- 18) Il fut dénoncé par le très jacobin Nicolas Cravey «comme le plus aristocrate personnage que je connaisse» et risqua la guillotine, après avoir refusé notamment de porter la cocarde tricolore qu'on lui plaça à son revers, à la pointe de l'épée.
- 19) La maison forestière où il se réfugia existe toujours, c'est la Bécassière aux Courpeyres, théâtre pendant la terreur des exploits du juge qui tua pendant l'année 1793 de son fusil à balles près de 150 bécasses.
- 20) Peyjehan de Francon, lors de la reconstitution de la prise de la Bastille, à La Teste, avait manqué périr en jouant -un peu contraint- le rôle du gouverneur de Launay. Il n'était pas loin d'accuser son gendre de ce mauvais coup (voir notamment à ce sujet l'ouvrage précité de l'abbé Denis Petit).
- 21) Le salon de musique de l'hôtel Daisson-Dignac.
- 22) Le seul guillotiné fut le sieur Bacque, originaire de Libourne.
- 23) Depuis le mariage de Messire Blaise de Fresquet, le 19 novembre 1675 avec Isabeau de La Cheze, union célébrée à Capian, au château de La Cheze.
- 24) Edouard, né en 1845 et Camille Dignac, né en 1851.
- 25) Rappelait-il de mauvais souvenirs ? ou est-ce du fait des revers de fortune subis par Anne-Elisabeth ?
- 26) Le terrain provenait de la succession Daisson et servait au 18ème siècle d'entrepôt à Daisson-Jeantas.
- 27) Si l'on en croit une lettre écrite par lui à son fils Théophile, son caractère était volontiers irascible.
- 28) Avocat notamment de Sarah Bernardt.
- 29) Archives Dignac.

ESQUISSE DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE PAYS DE BUCH DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANCAISE (suite)

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

«Depuis cette dernière époque (1860), mais depuis lors seulement, les grandes découvertes de la science, les progrès de l'industrie, la création des chemins de fer, la guerre désastreuse de 1870, les armées permanentes, l'embrigadement des jeunes femmes par les grands magasins et les grands ateliers, les besoins qu'on se crée avec quelque exagération et le mieux être auquel on aspire dans toutes les classes de la société ont apporté du changement dans les mœurs sociales et familiales, d'où la *dépopulation* ou plutôt la *stagnation* constatée par les dénombrements et les documents statistiques pris dans leur ensemble. La Grande Guerre, malgré son issue glorieuse, ne va pas être suivie d'amélioration à cet égard».

Les réflexions désabusées de Bernard Saint-Jours qui s'inquiète en 1921 de la situation démographique en France et plus particulièrement dans sa Gascogne sont émouvantes. Il avait vécu les premières révolutions de l'Age industriel et s'était émerveillé au cours de sa jeunesse des progrès des techniques dans la seconde moitié du XIXème siècle. Au soir de sa vie, le vieillard mesurait avec une grande perspicacité les changements intervenus jusque dans les structures fondamentales d'une population que l'après

guerre confrontait à des situations nouvelles et, à son jugement, périlleuses⁽¹⁾.

Il faut dire que la stagnation démographique était déjà sensible avant 1914 dans une France qui, en cette année 1921, trois ans après l'issue du conflit mondial, se retrouvait, avec 39.210.000 habitants, moins peuplée qu'en 1911 (39.602.000 habitants recensés). La confirmation de la tendance à la réduction de l'excédent naturel des naissances sur les décès (qui génère la croissance -naturelle- des populations) aggravait encore les atroces conséquences de la guerre !

Après 1921, d'année en année, on enregistra toujours moins de naissances⁽²⁾, un déficit que ne put compenser une timide régression de la mortalité. C'est une immigration importante qui explique l'accroissement assez sensible jusqu'en 1931, année où 41.835.000 habitants furent recensés. Mais la population française stagna encore par la suite. Elle n'avait pas atteint quarante deux millions en 1939 quand le deuxième conflit mondial éclata !

A la lumière de ces recensements, l'Entre-deux-guerres apparaît comme une période profondément perturbée par ces déficits démographiques successifs. Notre propos - une simple esquisse, rappelons-le- n'est pas de considérer les événements de cette période dominée par la crise économique de 1929, dans la conjoncture qui conduisit alors le monde à la catastrophe. Il sera utile cependant de rappeler brièvement quelques faits de société, une évolution et des mentalités nouvelles qui firent de ces deux décennies une phase transitoire capitale de l'histoire récente.

La stagnation démographique de ces vingt années nous incite à nous référer dès maintenant au recensement de 1936, le dernier effectué avant le conflit, puis celui de 1946. Ils nous permettront de dresser un état quantitatif de la population du Pays de Buch à la veille de l'accélération inouïe que nous connaîtrions dans la deuxième moitié du siècle (voir note 23).

-oOo-

En 1939 près de cinquante mille personnes vivent dans notre Pays. Le tableau (fig. 1) de la répartition de cette population dans les zones géographiques que nous considérons depuis le début de cette esquisse résulte de l'utilisation du recensement de 1936. On pourra se reporter au tableau similaire qui figure dans le Bulletin n° 68, p. 59, pour suivre (depuis le XIX^{ème} siècle) l'évolution du peuplement dans ces zones.

BUCH	Nord		Est		Sud		Eyre		Pays	
Superficie (hectares)	39.005		36.475		34.350		33.111		142.941	
Recensement	1876	1936	1876	1936	1876	1936	1876	1936	1876	1936
Population	2404	4238	5433	9678	15036	28372	7839	6372	30712	48710
% peuplement du Buch	7,8	8,8	17,7	19,86	49	58,24	25,5	13,08	100	100
Densités/km ²	6,16	10,99	14,89	26,53	43,77	82,50	23,67	19,24	21,48	34,08

Fig. 1

Dans les quinze communes considérées, on voit que de 1876 à 1936 la population boïenne, qui passe de 30.712 à 48.710 habitants, s'est accrue de 58,6%. Evolution globalement positive donc, voisine en pourcentage -et non en valeur absolue, évidemment- de l'agglomération de Bordeaux, qui en passant de 250.000 à 390.000 habitants, s'accrut de 56% dans la même période. Un fléchissement s'était produit pour la métropole et pour notre Pays à partir de la première décennie du siècle.

Cette similitude est d'autant plus significative que dans le même temps le Sud-Ouest se dépeuple (moins 15%) et que le département de la Gironde, si on l'amputait de l'agglomération bordelaise, serait légèrement déficitaire⁽³⁾. L'attraction que la grande ville exerce sur les pays environnants ressort bien de ces situations que nous retrouverons plus loin.

Les riverains du Bassin (39.359 habitants) représentent en 1936 les quatre cinquièmes de la population du Pays de Buch, le Sud (58,24%) étant trois fois plus peuplé que l'Est (19,86%). Le Nord -y compris Lège- représente 8,8%, moins que l'Eyre (13,08%) sur laquelle nous reviendrons.

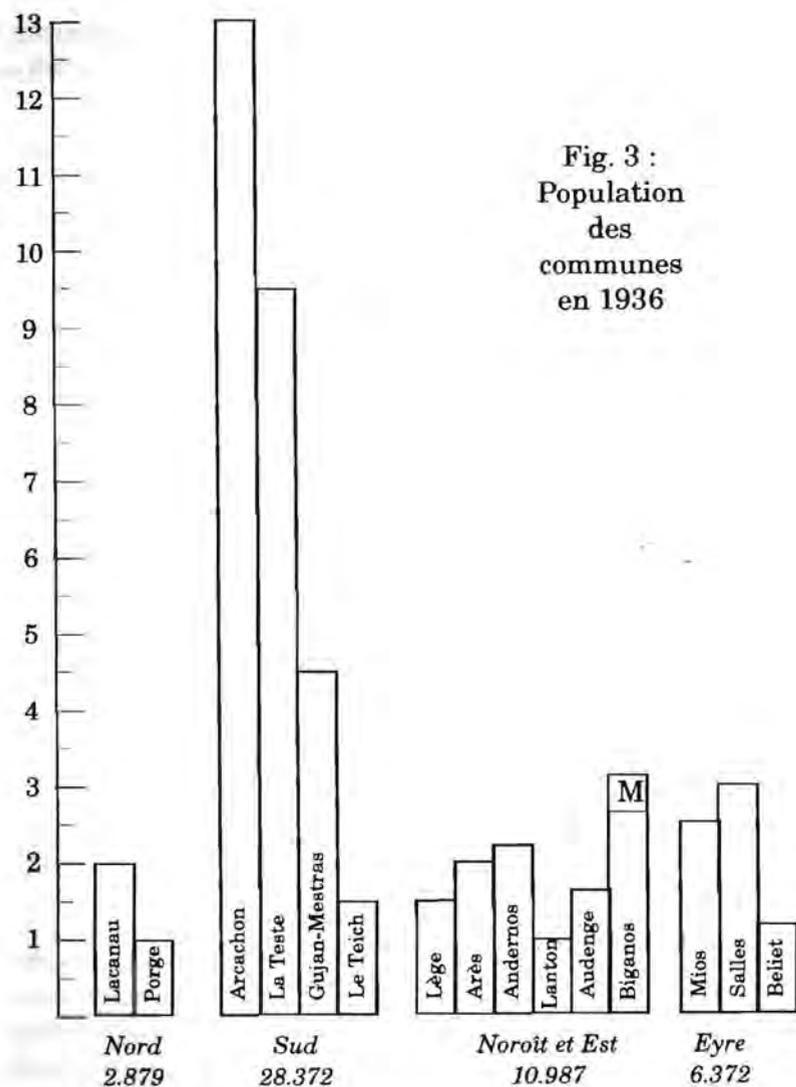
L'évolution des densités, plus suggestive, peut être prise en considération si l'on remarque que les superficies des zones géographiques sont du même ordre de grandeur. Dans l'ordre, le Sud qui passe de 43 à 82 habitants au kilomètre carré, l'Est qui passe de 14 à 26, plus densément occupé désormais que l'Eyre où l'on enregistre un recul, de 23 à 19, enfin le Nord où la densité passe de 6 à 11 habitants au kilomètre carré.

Année	Nord		Est		Sud		Eyre	
	% peupl. du Buch	densité au km ²	% peupl. du Buch	densité au km ²	% peupl. du Buch	densité au km ²	% peupl. du Buch	densité au km ²
1831	10,5	5	21	10,63	30,78	16,51	37,6	21
1843	11,81	5,78	19,74	10,24	32,25	17,80	36,08	20
1876	7,8	6,16	17,7	14,89	49	43,77	25,52	23,67
1936	8,8	10,99	19,86	26,53	58,24	82,59	13,08	19,24

Fig. 2 - Evolution du peuplement de 1831 à 1936.

L'évolution des communes. Le diagramme des communes groupées par sous-ensembles géographiques -on a inclus Lège et la côte de Noroît dans une zone «Noroît et Est» qui représente la situation actuelle- permettra de mieux appréhender les ordres de grandeur de leurs populations respectives.

Arcachon dépasse 13.000 habitants cependant que La Teste approche des 9.500. Les deux villes -comme les autres riveraines- ont progressé moins rapidement depuis 1911 (voir la fig. 2, p. 37 du BSHAA n°70) mais se détachent de plus en plus (57% des riverains). Gujan, qui avait atteint les quatre mille à cette date, poursuit une lente croissance



(4.394 habitants). *Le Teich* compte seulement 72 habitants de plus qu'en 1876 (1.380).

Les communes du rivage oriental évoluent semble-t-il en deux groupes. *Biganos*, où la Cellulose du Pin s'installe en 1930, confirme à *Facture* une vocation industrielle ancienne, ce qui lui permet de franchir le seuil des trois mille (3.106 habitants) et entraîne *Audenge* bien au-delà

de quinze cents (1781). De part et d'autre des deux anciennes partenaires, *Andernos* et *Arès* qui franchissent le seuil des deux mille (la première ayant définitivement dépassé la seconde), *Lanton* -avec *Taussat*- dépasse enfin les mille (1.143) et la moins développée autrefois, *Lège*, qui commande maintenant l'accès terrestre de la presqu'île, parvient à treize cents (1.309 habitants) !

Ces ordres de grandeur pourront paraître modestes. Pour mieux saisir l'intérêt de cette évolution, il convient de se reporter à la démographie des villages et des petites villes du Sud-Ouest qui groupaient des populations du même ordre à cette époque. On constate alors que la quasi totalité de ces communes -qui se situaient entre 1.000 et 5.000 habitants- étaient en voie de dépeuplement depuis 1876⁽⁴⁾. Dans ce contexte régional, la croissance très sensible des communes riveraines⁽⁵⁾ -et de *Lacanau* (2.103 habitants)- peut donc paraître exceptionnelle. En fait, elle exprime un dynamisme propre au Bassin où, après l'ouverture, les activités économiques -et notamment le développement du tourisme balnéaire- ont permis aux communautés de résister au dépeuplement général.

Dans la Basse Eyre, le renversement de tendance que nous discernions dès le recensement de 1876 s'est confirmé et on a assisté à un lent dépeuplement qui se poursuivait en 1936. *Beliet* dont les industries s'étaient adaptées et profitaient des activités des entreprises créées par Louis Cazenave (Belin) accuse un léger repli avec 1.215 habitants (soit moins 7%). *Mios*, proche de *Facture*, avec 2.309 habitants (moins 10,8%) est moins touchée que *Salles* qui, bien qu'ayant perdu 29% de sa population, demeure le plus gros village de l'Eyre (2.848 habitants).

Au regard de l'évolution positive du Bassin ce déclin pourra paraître insolite. On s'aperçoit alors que dans notre Pays les trois communes rurales ont connu les problèmes des populations qui vivaient essentiellement de l'agriculture. On verra plus loin que cette situation démographique s'avérait moins déficitaire que celle des cantons forestiers

du département des Landes⁽⁶⁾.

—oOo—

On saisit mieux l'évolution des communes dans l'Entre deux Guerres et l'intérêt du tableau quantitatif que nous avons parcouru quand on constate que dans les années vingt, le Pays de Buch n'avait pas connu les transformations spectaculaires intervenues dans les régions minières et dans les grandes villes qui furent les foyers de la deuxième révolution industrielle, celle du pétrole et de l'électricité dont la guerre avait multiplié les champs d'application.

Le flux des immigrants, dont la plupart avaient gagné le nord et l'est de la France où l'on travaillait à la Reconstruction des régions dévastées, n'atteignit pratiquement pas notre pays dépourvu de mines, d'industries lourdes, de vastes exploitations rurales⁽⁷⁾.

Certes, les nouvelles sources d'énergie et de nouveaux équipements furent utilisés dans les usines, les ateliers, les pêcheries, les bateaux, les transports... mais c'est dans les rythmes de la vie au quotidien, dans les mentalités des groupes sociaux et des personnes que des changements irréversibles se produisirent.

Ici, comme ailleurs la guerre avait bouleversé les équilibres traditionnels dans les familles mêmes, cellules de base de la société d'avant quatorze. La condition féminine notamment avait dû s'adapter et faire face dans les circonstances extraordinaires qui résultaient de la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles. Au retour des survivants, peines et joies confondues, les communautés meurtries, mutilées, découvrirent un autre monde que les anciens ne comprenaient plus.

LA SEMAINE

En 1920, la réduction de la journée de travail à huit heures⁽⁸⁾ résultait d'une nouvelle conception du quotidien et répondit aux aspirations des populations ouvrières plus

exigeantes au lendemain de la victoire.

En fait, la vie reprit et s'écoula paisiblement dans nos villages pendant la décennie qui précéda la crise de 1929. Le «Journal du garde-champêtre» que nous avons feuilleté dans un article récent⁽⁹⁾ en témoigne. La routine des rondes et la régularité des itinéraires montrent au fil des rapports l'importance rituelle du samedi soir et du dimanche qui rassemblent dans les lieux publics où l'on se divertit une clientèle hebdomadaire.

LES GRANDS MEDIA

Salles de bal attenantes aux cafés où des gramophones nasillards diffusent les airs modernes que l'on répète en écoutant -plus rarement, car la «T.S.F» est encore chère- la radio, mais surtout l'attrait du cinéma qui bouge et qui parlera très vite⁽¹⁰⁾ ! L'ère des grands media commence, la presse prend son essor, une vision tout à fait moderne des objets, des personnes, des comportements se révèle par l'émission, le film, l'article du reporter... Ils subjuguent les foules et dispensent une culture populaire faite d'impressions (souvent erronées), de convictions fondées sur les effets produits par ce déluge, voire d'incrédulité. Ils concourent à l'élaboration d'un imaginaire collectif où le rêve sublime les stars et les héros.

LA LOCOMOTION

Le temps paraît plus long car l'espace se rétrécit grâce à la bicyclette dont l'usage pour la plupart des ouvriers devient ordinaire. Et alors que l'auto, de plus en plus fréquente dans nos villages, se rencontre dans les familles aisées, la camionnette séduit les commerçants et les artisans, le camion pénètre dans les entreprises, l'autocar relie les campagnes à la ville.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES

Pour la plupart des adolescents, dans nos villages, le premier stade de l'autonomie à laquelle ils aspirent, c'est l'acquisition de la bicyclette qui récompensera -les niveaux de vie s'élèvent peu à peu et le paiement par tempérament se développe- leur succès au Certificat d'Études Primaires.

Avant 1914, ce diplôme que l'on encadrait et que l'on présentait bien en évidence dans la maison, marquait dans les familles humbles le couronnement d'une scolarité honorable. Au-delà, pour les moins besogneux l'apprentissage d'un métier, l'usine ou le chantier pour les autres. Dans l'Entre-deux- Guerres il en fut ainsi pour un grand nombre d'écoliers.

Maintenant, *une troisième voie* s'offrait à ces enfants, une voie que les instituteurs avaient ouverte dans les écoles primaires. Leur ténacité avait conduit les autorités académiques à créer des Cours Complémentaires dans les chefs-lieux de cantons. A Arcachon, à La Teste, à Audenge, à Salles -pour le canton de Belin- ces nouvelles classes prolongeaient la classe du Certificat et préparaient leurs élèves au Brevet Élémentaire et au Concours d'entrée à l'École Normale.

Les conséquences démographiques de cette institution scolaire ne sont pas négligeables. Les effectifs grossissent surtout à partir des années trente, les familles prenant de plus en plus conscience des avantages du savoir dont les grandes villes jusqu'alors possédaient le monopole⁽¹¹⁾. Nantis de leur diplôme, reçus à un concours de recrutement -E.N., P.T.T., S.N.C.F., Compagnie des Eaux, du Gaz, de l'Electricité etc...- la grande majorité de ces jeunes gens quittèrent le Pays pour accomplir une carrière d'instituteur, de fonctionnaire, de cadre dans les grandes entreprises⁽¹²⁾. En 1936, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans conduisit les Académies à ouvrir des classes pour accueillir tous les élèves pendant deux années au moins au-delà du Certificat d'Études primaires.

Société Historique et Archéologique
d'Arcachon et du Pays de Buch

LE LITTORAL GASCON et son arrière-pays

(Mer, dunes, forêt)

2^{ème} colloque

Samedi 17 et dimanche 18 octobre 1992

«CENTRE 2000»

Place Lucien de Gracia

33120 ARCACHON

avec le concours de :

- Saint-Gobain Papier-Bois
(Cellulose du Pin)
- Esso-Rep
- Crédit Lyonnais

ARCACHON


BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné : _____

Adresse : _____

participerai au colloque (droit d'inscription 50 F) =
au colloque + Actes du 1er colloque (130 F) =
au déjeuner au Tir au Vol : 170 F x =

Ci-joint un chèque de francs libellé au nom de la S.H.A.A. (à adresser au Trésorier : M. AUFAN, 56 boulevard du Pyla - 33260 LA TESTE)

Inscriptions jusqu'au 15 septembre 1992

Je désire loger à l'hôtel

- type de chambre souhaité : _____

- fourchette de prix : _____

(renseignements à fournir avant le 1er septembre 1992)

Je soussigné : _____

Adresse : _____

souscris à l'achat de exemplaire(s) des Actes du 2ème colloque "Le Littoral Gascon et son arrière-pays" (prix unitaire : 100 francs)

Ci-joint un chèque de francs libellé au nom de la S.H.A.A.

Date :

Signature :

PROGRAMME DU COLLOQUE

SAMEDI 17 OCTOBRE 1992 (matinée)

- 08h 30 : Accueil des participants
- 09h 15 : Allocutions d'accueil
 - M. Pierre LATAILLADE, Maire d'Arcachon, Député au Parlement Européen
 - M. Michel BOYÉ, Président de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon.

«LE LITTORAL GASCON AU MOYEN AGE»

Président de séance : M. Jacques CLEMENS, Professeur à l'Université de Bordeaux III

- 09h 45 : M. Jacques CLEMENS : «Le Bassin d'Arcachon du Vème au XVIème siècle».
- 10h 15 : M. Fabrice MOUTHON (Mémoire de Guyenne) : «L'agriculture médiévale sur le littoral gascon».
- 10h 45 : M. Pierre-Alain GRACIANO (Mémoire de Guyenne) : «Pêche et chasse en Pays de Buch au Moyen Age».
- 11h 15 : M. Jean-Paul CASSE (Mémoire de Guyenne) : «Présentation du réseau seigneurial et de la noblesse en Pays de Buch du XIème au XVIème siècle».
- 11h 45 : M. Alain BROQUA (Archives Départementales de Lot et Garonne) : «Arcachon et le portulan de Vesconte de Maggiolo».
- 12h 30 : Déjeuner libre.

SAMEDI 17 OCTOBRE 1992 (après-midi) :

«ASPECTS ÉCONOMIQUES DU LITTORAL GASCON (XVIIIè au XXè siècle)».

Président de séance : M. Maurice HAMON, Chef du Service des Archives de la Compagnie Saint-Gobain.

- 14h 30 : M. Alain CONTIS (Université de Bordeaux III) : «Economie et Société en Pays de Buch sous Louis XV».
- 15h 00 : M. Jean-Jacques TAILLETOU (Mémoire en Marensin) : «Commerce des résineux et conflits entre le Marensin et les négociants bayonnais».

- 15h 30 : M. Francis CASTEX (Société de Borda) : « 1765 : controverses sur l'exploitation des marais d'Orx ».
- 16h 00 : Mme Marie-Dominique RIBEREAU-GAYON (E.H.E.S.S. - C.N.R.S. Toulouse) : « Représentations des Landes de Gascogne - Ethnologie d'un vide bien rempli ».
- 16h 30 : M. Alberto PUIG (Musée d'Aquitaine) : « Pêches du Bassin d'Arcachon. Approche ethnologique ».
- 17h 00 : M. Maurice HAMON : « L'industrie papetière et la Cellulose du Pin ».
- 17h 30 : M. Christophe BOUNEAU (Université de Bordeaux III) : « Le syndicat intercommunal d'électrification du Médoc entre les deux guerres ».
- 18h 00 : Représentant de la Société ESSO-REP : « La recherche pétrolière en zone littorale ».
- 19h00 : Réception à la mairie d'Arcachon.
- Dîner libre.

DIMANCHE 18 OCTOBRE 1992 (matinée)

« ARCACHON ET LE BASSIN »

Président de Séance :

M. Jean VALETTE, Conservateur en Chef des Archives de la Région Aquitaine.

- 09h 00 : MM. Robert AUFAN et Jacques PLANTEY (Société Historique et Archéologique d'Arcachon) : « De la forêt à la ville ».
- 09h 30 : M. le docteur Robert FLEURY : « Arcachon ville de santé ».
- 10h 00 : M. Jean VALETTE : « Les paroisses d'Arcachon ».
- 10h 30 : M. Jacques RAGOT (Société Historique et Archéologique d'Arcachon) : « Le Bassin d'Arcachon en vers et en prose ».
- 11h 00 : M. Jean-Claude LASSERRE (Société Archéologique de Bordeaux) : « Artistes au Soleil ».
- 11h 30 : Clôture du colloque par M. Jean VALETTE, Président d'Honneur de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon.
- 13h 00 : Déjeuner au « Tir au Vol » d'Arcachon.

CEAFFOCA - 1992

MOBILITÉ DES POPULATIONS

On a pu parler de révolution culturelle à propos des changements intervenus dans les années trente en évoquant notamment l'évolution -certains disent même « la mutation »- des mentalités. Nous retiendrons pour notre propos la mobilité des personnes et des groupes qui résulte de ces changements.

La métropole et sa proche banlieue, qui se développaient sensiblement, nous l'avons vu, devenaient familières. On prend le train ou l'autocar pour se rendre à Bordeaux. Les grands magasins que remplissent des produits fabriqués en série concurrencent déjà le commerce local et l'artisan. On visite les parents, les amis, émigrés des communes, qui reviennent dans le Pays à l'occasion des grandes fêtes, pour la Saint-Pierre à Salles, la Pentecôte à La Teste, la Saint-Michel à Gujan-Mestras...

Mais surtout, avec le développement des écoles, des sports, on assiste à la *prolifération des clubs* dont les athlètes et les équipes s'affrontent le dimanche dans des stades rustiques, enclos de planches, supportés par des publics dont le chauvinisme témoigne de la vitalité des communautés. Le rugby, en premier lieu, le basket, l'athlétisme, mais également le cyclisme, l'aviron, la boxe même, permettent aux jeunes de s'affronter et de se connaître. *Le sport féminin*, qui implique l'usage du *short*, n'étonne plus personne.

—oOo—

On retrouvera, en feuilletant les livres de lecture des écoliers de l'immédiat après-guerre ces artisans qui tenaient la cour ou le pas de porte d'où émanaient depuis toujours les bruits et les odeurs caractéristiques de la rue. Ils disparaissent à peu près dans la période. L'ancre du maréchal-ferrant, la caverne du forgeron, les ateliers-boutiques du bourrelier, du cordonnier... La vie change avec les techniques et les modes ; partout, dans tous les domaines, on motorise, on mécanise, on confectionne.

Il nous paraît intéressant pour clore l'évocation de la période de revenir rapidement sur la situation démographique des communes de notre pays. *Le dynamisme du Bassin et les soldes déficitaires que nous avons rencontrés dans la Basse Eyre à la veille du second conflit mondial doivent être présentés dans le contexte de leurs rapports séculaires avec la métropole.*

Depuis l'ouverture économique, Bordeaux était passée du stade de la ville-commune à celui de la ville-agglomération. La ville exerçait «un effet de pompage sur la population aquitaine»⁽¹³⁾ et l'agglomération connut même un regain de peuplement après 1921. Durant cette période, les communes de la banlieue avaient enregistré des croissances spectaculaires !

En 1876, le Pays de Buch -quinze communes, 30.712 habitants- et la banlieue bordelaise -dix communes, 31.642 habitants- étaient démographiquement équivalents. En 1936, avec près de cent mille habitants, la banlieue représentait plus du double de la population de notre Pays qui avait pourtant augmenté de près de 60% (48.710 habitants)⁽¹⁴⁾.

LE BASSIN

La diversité des ressources locales -l'économie de marché ayant depuis des siècles atrophié le secteur agricole-, la modernité des activités liées au développement du tourisme permirent aux populations riveraines de se maintenir dans le Pays malgré l'attraction de la grande ville voisine.

L'élevage laitier et les cultures maraîchères s'étaient développés pour répondre à la demande urbaine de plus en plus importante en sorte que la prairie, les haies et l'horticulture -de nombreuses familles cultivaient encore leur jardin dans les villages- composaient l'essentiel du paysage agraire. Mais dans les pinhadars la condition des résiniers

-nous y reviendrons- était plus aléatoire que celle des maraîchers et devint difficile dans la deuxième décennie. Un certain nombre se reconvertirent.

Dans les ports, les pinasses à moteur flanquées de bacs et de pinassottes s'alignaient maintenant au droit des cabanes. Les pétroleuses témoignaient de la bonne santé de *l'ostréiculture* : la raréfaction de l'huître plate, dans le début des années vingt, avait été compensée par la vitalité de la portugaise et le chemin de fer en ouvrant à l'huître des marchés plus lointains, permettait -pendant «les mois avec R»- des expéditions plus importantes⁽¹⁵⁾.

C'est encore le chemin de fer qui permit aux *Sociétés* et aux *armateurs* de survivre aux difficultés de l'immédiat après-guerre -disparition partielle du merlus, concurrence des ports ouverts sur l'Atlantique, La Rochelle et Lorient surtout, mieux équipés et bien subventionnés par l'Etat. Les chalutiers se consacrèrent alors à la pêche du petit poisson dans des lieux de pêche plus proches qui permirent d'augmenter la cadence des arrivages. L'activité des pêcheries et des établissements continua, des trains de marée de plus en plus nombreux partirent pour Bordeaux⁽¹⁶⁾. Ayant su s'adapter au marché du poisson, les Sociétés (Nouvelle, Cameleyre, Pêcheries de l'Océan) «ont eu pendant ces années (1933 à 1939) les résultats les plus heureux qu'ait connus l'armement industriel arcachonnais» malgré la crise générale qui sévissait dans les ports de pêche⁽¹⁷⁾.

En 1930, Biganos accueillit à *Facture* -à la croisée de la grande ligne et du chemin de fer économique- une usine de pâte à papier dont le développement eut une incidence sensible sur la démographie de cette commune et même sur celle de ses voisines Audenge et Mios.

L'axe ferroviaire Arcachon-Bordeaux, qui mettait la rive méridionale à moins d'une heure de la grande ville, pérennisait, on le voit, un trafic séculaire que l'évolution des techniques et de la production avait amplifié ! Le cabotage avait disparu depuis un demi-siècle, avec lui les im-

portations maritimes ; Bordeaux, centre de consommation, de commerce, de redistribution, polarisait les activités du pays.

Au coeur de ces activités locales, le Bassin offrait aux étrangers un magnifique plan d'eau, des paysages dont la réputation avait dépassé les frontières et dont l'attrait ne s'était jamais démenti.

L'échec de l'Eden de la Côte d'Argent^(18a) résultait pour une bonne part de l'absence d'une route praticable, incommodité aggravée par l'éloignement de la plage. Dès 1915, Daniel Meller avait acquis la forêt domaniale^(18b) de la bordure côtière du Pilat. Six ans plus tard, il construisit à travers dunes la route qui relia la Teste au Pilat. Au cours de la première décennie, une clientèle fortunée -le site exceptionnel avait séduit des personnalités notoires- assura le succès de l'entreprise. Après Pyla-sur-Mer, -somp tueuse sous l'impulsion de Louis Gaume- Pyla-plage naquit à la veille de la grande crise, et ses luxueuses villas, isolées entre la route et le rivage, commandèrent l'estran jusqu'au flanc nord de la Dune⁽¹⁹⁾.

On pourra suivre dans l'article que Jacques Clémens a consacré au «Cap-Ferret des Années Vingt» dans un Bulletin récent, les étapes et les péripéties du peuplement de la presqu'île. La fin de l'insularité -si attrayante, selon François Mauriac, quand «Le chaste anneau de dunes et de forêts n'était pas rompu»- est contemporaine de la création de Pyla-Plage. En 1929, une route raccorda Le Cap-Ferret à Piquey où aboutissait une «route récente venant de Lège». Et Jacques Clémens, après avoir montré que «l'implantation de la nouvelle route était le fait des promoteurs et des lotisseurs parisiens, évoque «L'essor des lotissements» dans l'imbroglio des spéculations immobilières. Affaire parisienne sans doute, mais «sur le plan de l'occupation du sol, le Cap-Ferret est resté essentiellement une affaire bordelaise», la première vague de peuplement ayant été composée pour la majeure part (77%) de Bordelais et de gens des environs du Bassin⁽²⁰⁾.

L'ouverture de la route du Cap-Ferret achevait donc l'investissement du Bassin. Dans la deuxième décennie, les implantations se développèrent un peu partout. La côte orientale et Lège profitèrent de cette route qui solidarisaient «les fonds» et la côte noroît. Les plaisirs balnéaires étaient entrés dans les moeurs du temps à Bordeaux. Les trains du dimanche -et des automobiles- déversaient sur les plages des foules de plus en plus nombreuses.

Cette démocratisation de la plage et du maillot de bain précéda de peu l'institution des congés payés qui, à partir de 1936, amenèrent dans toutes les communes riveraines des estivants modestes dont beaucoup n'avaient encore jamais vu la mer !

LA BASSE EYRE

Dans les siècles précédents, à l'instar de Salles, les communautés de la Basse Eyre avaient joui d'une réputation paradisiaque. Nous avons évoqué au début de cette esquisse l'importance du peuplement à la fin du XIXème siècle. Avant la révolution des transports qui modifia radicalement les échanges interrégionaux et porta un coup fatal dans nos campagnes à de nombreux producteurs locaux, les ruraux de la Basse Eyre avaient contribué de manière sensible à l'approvisionnement de la métropole. La régression de l'économie agro-pastorale et le développement du pinhadar transformèrent les paysages et changèrent les conditions de la vie des gens dans cette vallée qui avait été jusqu'à ces temps la zone la plus peuplée du Pays de Buch.

Il importait de rappeler cette prospérité et cette santé démographique -en 1876 Mios comptait près de deux mille six cents habitants, Salles dépassait quatre mille !- pour mieux saisir la situation négative de l'Entre-deux-Guerres. On verra que cette population ne manquait pas de vitalité et faisait face aux difficultés économiques qui affectaient alors les communautés rurales.

Le régime de la propriété se caractérisait notamment dans la Basse Eyré par *l'importance des petits et des moyens propriétaires*, situation très différente de celle de la Grande Lande où la grande propriété et les incertitudes du métayage-gemmage provoquèrent, comme on sait, des réactions vigoureuses et aggravèrent l'exode.

La petite et la moyenne propriété au contraire, avaient conduit à une *exploitation familiale du pinhadar* -les femmes participaient souvent aux opérations du résinage- exploitation qui s'accomplissait dans le cours de l'année parallèlement à celle des champs, des vignes, des prairies et des jardins qui occupait tous les membres de la famille. Les gemmeurs-métayers associaient de la même manière la sylviculture à une polyculture de subsistance.

Dans les usines de gemme, dans les scieries, sur les chantiers forestiers, on trouvait aux côtés des journaliers de nombreux petits propriétaires, tâcherons, saisonniers, soucieux d'arrondir les budgets familiaux. En sorte qu'un équilibre s'établissait dans l'imbrication de toutes ces activités et de ces conditions, pratiques qui perpétuaient dans les nombreux quartiers de ces gros villages les traditions et les usages : entraides de voisinage, veillées, mortailles, fenaisons, vendanges... comme autrefois.

Au centre de cette vie rurale, *les bourgs* évoluaient dans le climat des innovations de l'Après-Guerre. Les commerçants, les artisans même, les introduisaient dans le pays à partir de la ville. Bordeaux, depuis toujours, contrôlait ces économies villageoises. Les gares, construites par le Chemin de Fer Economique à la périphérie des bourgs, avaient attiré des usines.

Les va-et-vient des attelages animaient le trafic journalier pour entasser sur les terre-pleins des stations les bois et les produits de transformation des résines, en instance de départ pour les entrepôts de la métropole. A mi-chemin des bourgs de Beliet et de Belin, la gare consacrait déjà la continuité de cet espace intercommunal et la

pérennité de la métallurgie locale. Mais le secteur fondamental de la vie économique dans la Basse-Eyré reposait sur l'exploitation du massif forestier.

Depuis la fin du conflit mondial, *la conjoncture économique* donnait lieu à des fluctuations sensibles des cours de la résine et des bois. Après une forte baisse en 1921 au cours de laquelle on avait frôlé la catastrophe chez les petites gens, les cours étaient remontés en flèche jusqu'en 1926, la meilleure année de la période, pour diminuer d'année en année dans le contexte de la crise économique mondiale, au point de compromettre l'exploitation du pinhadar et la survie des entreprises dans la deuxième décennie. Le travail manquait. L'avenir était incertain et dans tous les cantons forestiers, la décreue démographique amorcée à la fin du siècle précédent⁽²¹⁾ continuait...

On peut estimer que cette décreue a été ralentie dans la Basse-Eyré⁽²²⁾ par le régime de la propriété et *une certaine sagesse* qui permirent de préserver le futur. Dans l'impossibilité de commercialiser les produits de leur terre, les familles s'organisèrent dans une *autarcie* plus sévère, une sorte de retour aux anciennes habitudes que la richesse du milieu rendait possible. Cette adaptation, malgré une diminution sensible des revenus, préserva le pays d'une dépopulation de forte amplitude qui aurait définitivement déséquilibré l'économie.

—oOo—

C'est à l'échelle contemporaine des distances et de la durée des trajets, que la bicyclette, le train, l'automobile avaient sensiblement réduites, que nous devons considérer cette esquisse de l'évolution démographique dans notre Pays au cours de l'Entre-deux-Guerres.

Les progrès des techniques de production et l'efficacité des réseaux d'échange consécutifs à la révolution du pétrole et de l'électricité avaient renforcé l'interdépendance séculaire des activités locales et de l'économie bordelaise. Si lointaine autrefois, seulement accessible à une minorité

de notables, de commerçants, de commis, de rouliers et autres gens des chemins, Bordeaux était devenue de plus en plus familière à la plupart des habitants de nos villages. Par ailleurs, la mobilité des familles que la grande ville, la capitale et les régions industrielles ne manquaient pas d'attirer, atténuait les effets de l'éloignement.

Dans cette conjoncture, la croissance importante de la banlieue bordelaise et l'appel des grandes villes tentaculaires ne perturbèrent pas l'évolution du peuplement dans le Buch où les secteurs essentiels des activités, malgré la crise, trouvaient encore leur place dans la vie économique régionale.

Et même, dans la deuxième décennie, la modernité des séjours touristiques s'enrichissait des notions nouvelles de congé et de loisir, l'afflux des estivants, après 1936, témoignait de l'engouement des foules pour la mer. Courtes vacances dont le rythme annuel fut vite interrompu⁽²³⁾ par le conflit mondial ! Elles révélaient cependant la capacité d'accueil de nos communes et la force attractive de nos paysages, elles étaient les modestes prémices d'une évolution qui aboutirait dans la deuxième moitié de ce siècle au doublement de la population.

Fernand Labatut

NOTES et RÉFÉRENCES

- 1) B. Saint-Jours, *Le Littoral gascon*, Bordeaux, Marcel Mounastre-Picamill, libraire-éditeur, 1921, p. 195.
- 2) *Histoire de la France* sous la direction de Georges Duby, Larousse 1972, tome III, p. 253, Jean Mettas, *La sclérose d'une société*.
- 3) *La Région du Sud-Ouest* par P. Barrère, R. Heisch, S. Lerat, PUF 1969, p. 17.
- 4) *Ibid.*, op. cit, p. 22.
- 5) Par rapport à leur population de 1876, Andernos (plus 209%), Arcachon (plus 163%), Lège (plus 138%), Lacanau (plus 107%) ont plus que doublé. Arès (plus 83%), Biganos (plus 79%), La Teste (plus 78%), Lanton (plus 70%), Audenge (plus 51%), Mestras (plus 28%) et, enfin, Le Teich (plus 5,5%) et Le Porge (plus 4%) dont les soldes sont très légèrement positifs.

- 6) Serge Lerat, La population de la Grande Lande de 1831 à 1975, *Actes du Colloque de Sabres*, 27-29 novembre 1981, CNRS et Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, p. 401-402, montre l'ampleur de la dépopulation de la Grande Lande à l'exception de quatre communes, Ychoux, Labouheyre, Morcenx et Roquefort. (On pense à l'apport du chemin de fer).

Jean Cailluyer, Le dépeuplement de la partie forestière du département des Landes, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 44, avril 1973, p. 152.

- 7) *Histoire de l'Aquitaine*, sous la direction de Charles Higounet, Privat 1971, p. 455. L'agriculture garonnaise en particulier a bénéficié d'un apport de main d'oeuvre important après 1918.
- 8) La durée du travail hebdomadaire fut réduite à quarante heures en 1936, la durée maximale étant fixée à cinquante quatre heures.
- 9) Fernand Labatut, Le journal d'un garde-champêtre, *BSHAA* n° 66, 4ème Tr 1990, p. 35-55, révèle la montée de la radio et du cinéma qui prennent une place de plus en plus importante dans la vie des personnes. L'ère de l'audiovisuel commence !
- 10) Le premier film sonore est sorti en 1926, le premier film cent pour cent parlant en 1928. Après 1930, le cinéma parlant efface le cinéma muet. La T.S.F. (postes à lampes et haut-parleurs) se développe rapidement à partir de 1930. Le nombre des postes en France est passé de cinq cent mille en 1930 à cinq millions deux cent mille en 1939.
- 11) Edmont Goblot, *La barrière et le niveau*, 1925, et Jean Mettas, in *Histoire de la France*, p. 256. « l'enseignement secondaire qui n'est ni obligatoire ni gratuit avant les années 30... joue un rôle de barrière », « l'accès à la culture demeure difficile. Les bourses sont chichement accordées... de 1880 à 1930 les effectifs du secondaire restent pratiquement stables ! » Les écoles primaires supérieures étaient rares, urbaines, les internats - quand ils existaient - onéreux. L'ouverture du Lycée d'Arcachon en octobre 1939 (voir *BSHAA* n°12) alors que la guerre avait commencé améliora dans une certaine mesure cette situation.
- 12) On notera que le départ des jeunes gens issus des Cours Complémentaires des chefs-lieux de cantons était pour les populations communales une cause de vieillissement. Nous verrons plus loin que beaucoup d'entre eux, à l'heure de la retraite, reviennent au pays natal.
- 13) *Histoire de Bordeaux*, tome VI, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux 1969, Georges Dupeux, p. 418, op. cit, *BSHAA* n°68 : dès 1876 on l'a vu, on enregistrait une légère diminution dans la Basse Eyre.
- 14) Mérignac, Le Bouscat et Talence étaient de même ordre de grandeur que La Teste et Arcachon (de 4 à 5.000 habitants) en 1876. En 1936, les deux premières avaient plus que triplé, la troisième plus que quadruplé ! Parmi les dix villes de l'Agglomération bordelaise, deux villes, Bègles et Talence, dépassaient vingt mille (20.089 et 20.380 respectivement), deux dépassaient dix sept mille, Le Bouscat et Mérignac (17.653 et 17.034 habitants respectivement). Il est intéressant de

noter que, reclassées dans cet ensemble, Arcachon eût été cinquième, encore légèrement plus peuplée que Pessac (13.102 et 13.004 habitants respectivement) et La Teste septième (9.496 habitants), dépassée de justesse par une ville de la rive droite, Cenon (10.087 habitants) qui était un petit village de 1.264 habitants en 1876 ! Gujan (4.394 habitants) eût occupé la neuvième place devant Lormont (4.109 habitants).

- 15) Dans les familles d'ostréiculteurs, l'exploitation familiale était transmise aux enfants dans le contexte d'une tradition ostréicole et maritime très forte.
- 16) *Histoire de l'Aquitaine*, op. cit, 448. Bordeaux où l'armement à la pêche à la morue déclinait était par contre un centre de commercialisation du poisson très important.
- 17) Jean-Philippe Dubourg, Président d'Honneur du Comité Local des Pêches, *Histoire de la Pêche au Chalut dans le Bassin d'Arcachon*, BSHAA n° 16, 2ème Tr 1978, p 23.
- 18a) BSHAA n°70, *Esquisse de l'évolution démographique*, p. 47-48, où l'on a vu que le projet grandiose n'aboutit pas, l'Eden étant trop éloigné du rivage dont la forêt domaniale le séparait.
- 18b) voir BSHAA n°70, op. cit, p. 53, dans la note 18 l'adjudication de 1864, ADG, série P-Forêts, Forêt de La Teste. Cette acquisition résultait d'une procédure d'échange qui intervint un demi-siècle plus tard entre l'Etat et Daniel Meller. Ayant acquis des adjudicataires Lagrolet 463 hectares de forêt cazaline, il les abandonna en contre-partie de 143 hectares de la forêt domaniale de Pilat, s'appropriant enfin cette bordure littorale tant convoitée !
- On notera que la même procédure est intervenue en 1919 de l'autre côté d'eau. Retrouvée et commentée par Jacques Clémens, l'acquisition du «domaine du Cap-Ferret est décrite dans un document que l'auteur produit à la suite de son article référencé ci-après dans la note 20, BSHAA n° 56, pp. 28 et 32.
- 19) Dans une situation analogue, les riches villas arcachonnaises bâties à l'ouest d'Eyrac avaient été isolées de la plage par la construction du boulevard promenade -boulevard Veyrier-Montagnères- inauguré en 1914.
- 20) Jacques Clémens, *Le Cap-Ferret des années vingt... une affaire parisienne ?* BSHAA n°56, 2ème Tr. 1988, qui illustre cet article de cartes postales très intéressantes.
- 21) Louis Papy, «Le désert Landais», *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 44, avril 1973, «La forêt landaise, qui couvre 1.100.000 hectares, est une des régions les moins peuplées de France», présentée dans ce tome consacré (2-3) aux Landes de Gascogne, p. 129-149.
- Jean Cailluyer, *Le dépeuplement de la partie forestière du département des Landes*, op. cit, p 152-168, article où figurent p. 157 trois tableaux qui éclairent cette question :

Prix de la résine et revenus des résiniers de 1922 à 1934 (d'après R. Sargos et H. Larroquette).

Le dépeuplement des cantons -par Pays- de 1911 à 1936.

Le dépeuplement de la Grande Lande (six communes considérées) dans la même période.

Serge Lerat, *La population de la Grande Lande de 1831 à 1975*, op. cit, remarque l'existence, autour de Belin-Beliet, «d'un secteur de moindre déclin démographique englobant Lugos, Salles et Saint-Magne», le long de la route nationale 10". On pourra penser que la proximité de Bordeaux n'est pas étrangère à cette situation.

- 22) On verra dans le prochain article «*La lointaine banlieue*» que la décroissance de la population de la vallée s'est interrompue dans les années soixante. Les recensements témoignent actuellement de la bonne santé démographique de la Basse-Eyre.
- 23) On notera en consultant ce tableau de l'évolution quantitative des populations du Buch entre 1936 et 1946 -il n'y eut pas de recensement en 1941- un accroissement global dont la modestie résulte des difficultés de la décennie. Un épisode de quasi-stabilité s'amorce dans la Basse-Eyre.

	Buch	Nord	Noroît et Est	Sud	Eyre
1936	48.710	2.979	10.987	28.372	6.372
1946	50.108	2.890	11.629	29.319	6.270
1936 à 1946	+ 2,87 %	- 3 %	+ 5,84 %	+ 3,33 %	- 1,62 %

Il importe de noter que la France où l'on recensa 40.503.000 habitants en 1946 avait perdu près de un million et demi d'habitants depuis 1939.

(à suivre)

- oOo -

UN SPORT OUBLIÉ : LE VOL A VOILE SUR LA DUNE DU PILAT (1931-1950)

Le guide touristique édité par le Syndicat d'Initiative de Pilat-Plage, en 1937, s'ouvrait sur la photo d'un planeur survolant la plage d'Haïtza car le vol à voile était à cette époque un des arguments de vente de la station qui avait été fondée en 1928 par M. Louis Gaume.

A la même époque, les cartes postales représentant la dune montraient au pied de celle-ci un hangar qui subsista, semble-t-il, jusqu'en 1950 où une tempête l'emporta.

On lit d'autre part dans la revue de l'Essor automobile bordelais, en 1931, «*coucher sous la tente, sur la Plage ou sous les grands pins, vie au grand air, bains deux fois par jour, water polo sont autant de distractions qui délassent les pilotes de la fatigue qu'ils ont à remonter l'appareil au sommet de la dune et de celle qu'ils trouvent dans l'effort progressif fourni pour tendre le dur sandow qui lancera l'appareil dans l'ascendance*».

Il fallait en effet gagner durement le plaisir de «*voler silencieusement le long des dunes et de se sentir glisser doucement dans l'air pur*»⁽¹⁾.



Le groupe Fronval en 1931 (photo parue dans l'Essor)

Nous avons là un exemple de la conjonction d'intérêts entre un promoteur ouvert au mécénat, puisqu'en 1932 un planeur nommé «*Pilat Plage*», AVIA 40 P, fut offert à l'aéroclub et un ensemble de jeunes hommes, souvent issus de la Base Aérienne de Cazaux ou des groupes bordelais de l'Aéro-Club du Sud-Ouest, passionnés par une activité nouvelle.

C'est en effet à Vauville en 1928 que, suivant l'exemple des Allemands de Rossiten sur les dunes de la Baltique, fut organisé sur les côtes françaises, le premier concours international de vol à voile sous l'égide de l'Association Française Aérienne.

En dehors des clubs de Royan et de Labouheyre, lequel utilisait les dunes de Mimizan, c'est en Pays de Buch, sur les plages de la Salie et du Truc Vert qu'eurent lieu les premiers essais, dès 1931.

A la Salie, ce fut l'oeuvre de trois sous-officiers du 4ème GDA de Cazaux, MM. Saboureault, Bouissières et Hubert Touya, sur un planeur TOUYA SBT qu'ils avaient eux-mêmes construit.

Au Truc Vert, au nord du Cap-Ferret, ce furent les

membres du Groupe FRONVAL, section de l'aéro-club du Sud-Ouest qui, sur des planeurs AVIA II A, réussirent en deux mois 8 brevets A et plusieurs épreuves de brevet B.

A partir de 1932, d'autres Bordelais, membres de l'escadrille MOUILLARD, avec l'architecte Duprat et M. Bonnet, s'entraînèrent sur la dune du Pilat, alors haute de 112 mètres, et construisirent le premier hangar avec l'aide de MM. Gaume, Couach et Castelnaud.

Cette infrastructure, qui permit d'abriter les avions, attira sur la dune le groupe FRONVAL avec MM. Eric Nessler et Rigal (ce dernier disparut en combat aérien en 1940) ainsi que le Capitaine Fauvel, de Cazaux, qui venait d'inventer un planeur sans queue, l'aile volante FAUVEL, dont certains modèles volent encore.

D'autres clubs vinrent aussi s'y entraîner : l'AVIA CLUB, l'aéro-Club du Bazadais avec un AVIA XI A, construit à La Réole par M. Dubourdeau, ainsi que l'aéro-club de Montguyon, tandis que naissait l'Aéro-Club du Bassin d'Arcachon.

Les planeurs 32 E, 15 A, SBT 40, AC 800 y voisinaient avec l'aile volante et avec l'AVIA 40 P remis en 1935



1932, le planeur Pyla Plage (collection particulière)

par le Ministère de l'Air à l'Aéro-Club du Sud-Ouest. La technique s'était d'ailleurs améliorée : les avions étant désormais lancés depuis la plage par un treuil fixe construit par René Castelnaud.

Dans cette ambiance de saine émulation, les records s'accumulèrent : Rigal qui, en 1933, avait volé 5h37, atteignit 5h55 en 1936, tandis que Pasquier totalisa 7h35 et que Lagarde se contenta de 5h15. Le chef pilote de l'Avia, Nessler, vola quant à lui 119 heures en 19 jours, certains de ses vols atteignant 15 heures sans interruption.

Il était donc normal que, dès 1937, Le Pilat soit reconnu comme centre homologué de vol à voile, en « concurrence directe avec les autres centres de «La Montagne Noire» et de «La Banne d'Ordanche»⁽²⁾ et que, jusqu'en 1939, tous les guides mentionnent l'importance de cette activité à laquelle rend encore hommage en mai 1939 le Congrès de l'Union Nationale des Combattants réuni à Arcachon.

Puis ce fut la guerre... le guide de 1940 ne dit plus un mot du vol à voile et il faut attendre une édition de 1944 ou 1945 pour trouver à propos de la dune ces quelques mots : «Le vol à voile y était pratiqué avant la guerre et sera, dès



1934, le hangar de l'escadrille Mouillard (collection particulière)

que les circonstances le permettront, remis en honneur»⁽³⁾.

Les activités de l'aéro-club du Bassin reprirent pourtant en 1945, mais ce n'est que le 9 mai 1948 que le Centre National de Vol sans Moteur du Pilat, réorganisé par M. Claude Pecquet, ancien moniteur de la base de Château-roux, recommença à fonctionner⁽⁴⁾.

Il est alors prévu que le centre reçoive des stagiaires et 70 places sont retenues tandis qu'est annoncé l'arrivée de 6 planeurs, d'un treuil et d'une jeep.

Le bilan de l'année 1948⁽⁵⁾ fait en effet état de la construction d'un chalet pour 20 stagiaires sans préciser le lieu (Cazaux dont le Club utilisait le terrain ou le Pilat ?), de l'aménagement d'un hangar au Pilat et, du 22 mai au 13 août, de 122 lancers pour un total de 159 heures de vol, chacun d'une durée supérieure à 1 heure, 71 de ces lancers étant encore réalisés au sandow. La réputation du centre est alors au plus haut puisque 14 clubs y adhèrent dont une section militaire de Cazaux.

En 1949, il continuait à fonctionner puisqu'un de nos amis, J. Daniel, vola à cette époque comme élève pilote sur un C800, de même qu'en 1950 où l'on signale la réussite d'un brevet B par M. Cathala, 5h30 au-dessus de la dune et deux vols d'une durée de 7 heures effectués par MM. Maurain et Amat⁽⁶⁾.

En 1951, l'aéro-club utilisait en effet 3 terrains : l'un à Cazaux pour le vol avec moteur et l'enseignement théorique du vol à voile, le second, tout récent, à Villemarie pour le vol à moteur et la dune de Pilat pour le vol à pente. Il possédait alors 5 avions et 12 planeurs.

C'est de cette année là que tous les témoins datent la disparition du hangar emporté par la violence des eaux ; il était pourtant protégé par une «sorte de palplanche en troncs de pins»⁽⁷⁾, mais il ne résista pas.

Il y eut, sur nos côtes, les 28 et 29 décembre 1951 une très forte tempête accompagnée d'un raz de marée et il est

donc possible que ce soit elle qui mit fin au vol à voile pylatais déjà concurrencé par l'utilisation des avions à moteur utilisés comme lanceurs à Villemarie.

R. Aufan

Cet article n'aurait pu être écrit sans l'initiative de M. Guy Uriot (Fédération Française de Vol à Voile) ainsi que les témoignages et les documents fournis par MM. Ardoin Saint-Amand, J.C. Daniel, R. Dubois et J.P. Chalbos. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

NOTES

- 1) Pierre Marie in *L'Essor*, revue de l'Automobile Club bordelais, p. 32, août 1931.
- 2) Pilat Plage, bulletin de l'ESSI, 1937.
- 3) Guide du Pyla, sans date (1944 ou 1945)
- 4) Journal d'Arcachon du 29 mai 1937.
- 5) Journal d'Arcachon du 22 janvier 1949.
- 6) Journal d'Arcachon du 24 juin 1950.
- 7) Témoignage de M. J. Daniel.



Groupe Fronval et membres de l'ACBA hissant le planeur sur la dune (fin 1936, début 1937) - (collection particulière)

UN CONSUL DU JAPON A ARCACHON EN 1900

Les consuls, selon une définition de 1878⁽¹⁾, sont des agents nommés pour la protection du commerce intérieur et pour régler les affaires de négoce entre les sujets de leur nation. Ils sont appelés à viser, au besoin, les certificats d'origine et manifestes, à décharger les acquits à caution pour les marchandises prohibées qu'on réexporte. Ils interviennent dans les échouements, relâches forcées, réparations, ventes de navires ou de cargaisons. En 1878, une quarantaine de nations sont ainsi représentées à Bordeaux. Les plus importantes représentations consulaires sont celles de l'Angleterre, trois personnes et des bureaux, le Portugal, quatre personnes et les Etats-Unis, deux personnes et des bureaux. A Arcachon est établi un agent vice-consul d'Angleterre, A.-F. de Lobel, de même qu'un vice-consul du Portugal⁽²⁾. L'importance des représentations anglaises et portugaises correspond à celle du commerce maritime de ces deux nations avec le port de Bordeaux⁽³⁾. Les Etats-Unis sont, d'après le critère des échanges maritimes, sur-représentés. Quant au Japon, son nom n'apparaît même pas dans les statistiques de mouvements de navires.

I) UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'ORIGINE EN 1900 :

A. Lalande⁽⁴⁾, négociant en vins et lui-même consul d'Autriche depuis au moins 1878, a demandé à Braque-

haye, le consul du Japon à Bordeaux, un certificat d'origine en vue d'exportations dans ce pays. Braquehaye dans une lettre datée d'«Arcachon Saint-Ferdinand, le 20 août 1900», lui a ainsi répondu : «Messieurs, j'ai l'honneur de vous prier de m'excuser. Je suis à Arcachon, en convalescence d'une douloureuse maladie. Je n'ai pas pu vous répondre de Bordeaux immédiatement. D'après les ordres de mon gouvernement, je ne dois pas signer, ni légaliser les signatures des certificats d'origine. La signature de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, celle de Mr le Maire de Bordeaux, celle de Mr le Président du Tribunal d'Instance ou

Arcachon S^t Ferdinand, le 20 août 1900.

*Messieurs A. Lalande et C^{ie} négociants,
94. quai des Chartrons, Bordeaux.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de m'excuser. Je suis à Arcachon, en convalescence d'une douloureuse maladie. Je n'ai pas pu vous répondre de Bordeaux immédiatement.

D'après les ordres de mon gouvernement, je ne dois pas signer, ni légaliser les signatures des certificats d'origine. La signature de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, celle de M^r le Maire de Bordeaux, celle de M^r le Président du Tribunal de l'Instance ou celle de M^r le Commissaire de police suffit et je ne dois pas intervenir.

J'ai l'honneur de vous retourner vos pièces incluses et de vous prier de vouloir bien agréer,

Messieurs,

En l'expression de ma considération la plus distinguée,

Le Consul du Japon à Bordeaux.

Braquehaye



celle de Mr le Commissaire de Police suffit et je ne dois pas intervenir. J'ai l'honneur de vous retourner vos pièces incluses et de vous prier de vouloir bien agréer, Messieurs, l'expression de ma considération la plus distinguée. Le Consul du Japon à Bordeaux, Braquehay». La lettre sur le côté gauche porte une vignette ronde et collée avec l'emblème du Japon et l'inscription «Consulat du Japon. Bordeaux».

II) A L'ORIGINE DE LA NOMINATION CONSULAIRE : PAYS NATAL OU COMMERCE.

Les éléments biographiques livrés par le *Livre d'Or de la Gironde*⁽⁵⁾ en 1914 permettent de saisir quelques facteurs de la nomination à des charges consulaires de personnalités bordelaises. Don Joaquin de Pereyra y Abadial, consul général d'Espagne à Bordeaux de 1875 à 1901, est né à Cordoue le 15 août 1825. Avec le général baron Schöensing, grand-maître de la maison de S. A. l'archiduchesse Elisabeth d'Autriche, le colonel de Pereyra fut chargé de préparer l'entrevue du roi Alphonse XII et de l'archiduchesse Christine à Arcachon en 1879. Il eut l'insigne honneur de présenter le roi aux archiduchesses dans les salons de la villa "Bellegarde". En souvenir de ces fiançailles, le roi Alphonse XII le nomma son chambellan, et l'empereur François-Joseph d'Autriche le promut commandeur de 3ème classe de l'Aigle noir. Si ce rôle du consul reste exceptionnel dans les annales, son origine espagnole a joué beaucoup évidemment dans sa nomination consulaire⁽⁶⁾.

Cependant, au siècle précédent, Jean-Jacques Bethmann, né à Nassau en 1717 et mort en 1792 avait été consul impérial de l'Empire d'Autriche. Il était venu s'installer à Bordeaux en 1740 et y a fondé une maison de commerce. En sa qualité de consul, il eut l'honneur de recevoir, le 22 juin 1777 à Bordeaux, le comte de Falkenstein (Joseph II d'Autriche). Ses fils furent après lui eux-aussi, consuls généraux d'Autriche⁽⁷⁾.

De même, Christian Caden, né à Pormpow (Grand duché de Mecklembourg-Schwerin), vers 1777, négociant, fut vice-consul de Mecklembourg à Bordeaux. Il est mort en 1854. Antonio Sanchez-Cazzadilla, né à Séville le 16 juin 1854, négociant demeure en France depuis 1882. Il fut vice-consul d'Espagne à Bordeaux depuis 1893. Alexandre Wachter, né à Saint-Petersbourg en 1839, s'est marié à Bordeaux et a été associé à une affaire bordelaise de 1874 à 1894, après avoir participé dans l'armée française à la guerre de 1870. Il était vice-consul de Russie. Emile Beermann est né à Moscou en 1863. Il devint en 1899 l'associé de M. Pockwitz, sous la firme : Pockwitz et Beermann, l'une des plus importantes maisons de vins de Bordeaux, fondée en 1818. Cette firme commerçait avec l'Extrême-Orient. Le gouvernement chinois, et pour la première fois en Europe, créa à Bordeaux un consulat, dont M. Beermann fut immédiatement nommé titulaire avec l'approbation du gouvernement français⁽⁸⁾. La nomination d'A. Lalande comme consul d'Autriche est due aussi à des liens privilégiés sur le plan commercial et familial avec l'empire austro-hongrois.



Ch.-L. Braquehay

III) Ch.-L. BRAQUEHAYE ET LE JAPONISME.

La nomination de Charles-Louis Braquehaye comme consul du Japon, à Bordeaux, est particulièrement originale et significative des relations entre le Japon et la France, du moins durant la «Belle Epoque». Braquehaye est né à Troyes (Aube) le 30 janvier 1839 et mort à Bordeaux en décembre 1907. Il fit à l'Ecole de dessin de Troyes ses premières études artistiques. A Paris, il fréquenta l'Ecole nationale des Arts décoratifs où il obtint le premier grand prix de sculpture en 1862. Il vint se fixer à Bordeaux en 1868, où il ouvrit un atelier de sculpture, essayant d'appliquer l'art à l'industrie. Il créa en 1875 à la Société Philomathique, pour ses classes d'adultes, un cours de l'histoire de l'art qu'il conserva jusqu'en 1880. En 1877, l'administration le nomma directeur de l'Ecole municipale de dessin, de peinture et d'architecture de Bordeaux. En novembre 1889, lorsque la Municipalité réorganisa l'Ecole des Beaux-Arts, il quitta la direction, mais il resta professeur de la classe supérieure et du cours d'histoire de l'art jusqu'à sa retraite en 1904.

En 1895, à l'exposition de Bordeaux, il fut président de la section de l'Enseignement des Beaux-Arts. Il y organisa les envois du Japon, qui obtinrent un vif succès. Il essaya d'établir dès cette époque entre Bordeaux et les ports japonais des relations commerciales importantes. En récompense de ses services, il était nommé consul du Japon à Bordeaux en 1900. A ce titre, il fit connaître les produits du Sud-Ouest et ceux de la Tunisie à l'Exposition d'Osaka et créa, pendant la guerre russo-japonaise, une section de la Croix-Rouge japonaise à Bordeaux(1904)⁽⁹⁾.

La nomination et l'action de Charles-Louis Braquehaye comme consul du Japon à Bordeaux éclairent les liens originaux du Japon avec l'Occident⁽¹⁰⁾. Le japonisme a fortement marqué la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Les impressionnistes Manet, Degas et Monet sont séduits par l'art japonais. Les peintres des années 1860 découvraient Hokusai à qui Edmond de Goncourt consacra

un livre, Hiroshige et Utamaro. Wistler en exposant au Salon de 1865 sa «Princesse au pays de Porcelaine» fut le premier à témoigner publiquement son intérêt pour l'art japonais. La génération de Lautrec et de Gauguin a pris le relais⁽¹¹⁾. Mais à la veille de la première guerre mondiale, les Occidentaux découvraient aussi la puissance industrielle et militaire qu'était devenu le Japon depuis le milieu du XIX^{ème} siècle⁽¹²⁾.

Jacques Clémens

NOTES

- 1) E. Lagrell, *Annuaire général du commerce et de l'industrie de la ville de Bordeaux*. Bordeaux, 1878, p. 326-327.
- 2) Le Portugal a aussi un vice-consul à Libourne. Selon A. Gromand, *Arcachon, plan de la ville d'hiver*, Arcachon, 1889, p. 16 : Consuls : Ville d'été : Angleterre, M. de Lobel, villa Haydn. Guatemala : M. Audap, boulevard de la Plage, 254. Portugal : M. Delté, boulevard d'Haussez.
- 3) *Bordeaux...* publié par la Municipalité bordelaise, t. I, Paris-Bordeaux, 1892, p. 514-15, tableaux du mouvement de la navigation à voiles et à vapeur entre Bordeaux et les différents pays du monde pendant l'année 1890. Selon *l'Histoire de Bordeaux* sous la dir. de Ch. Higounet, t. VII, p. 150 : essor du commerce avec le Japon surtout à partir de 1927.
- 4) Arch. privées.
- 5) *Dictionnaires biographiques illustrés départementaux. Livre d'Or de la Gironde*, R. Wagner, Ed. 14, rue du Regard (VI^{ème} arrond.), Paris (1914). Toutes les indications biographiques sans références sont extraites de cet ouvrage. Chaque notice biographique est accompagnée d'un portrait en général photographique.
- 6) Le fils de Pereyra y Abadial, né à La Havane (Cuba) en 1867 au cours de sa carrière consulaire fut lui-même consul de 1^{ère} classe et nommé à Yokohama (Japon) en mars 1906. Il a épousé à Tokio, le 17 juin 1907, Jennie Catherwood, née à San-Francisco, veuve du docteur Morton Grinnèle, de New-York. Il fut consul d'Espagne à Bordeaux depuis octobre 1908.
- 7) Alexandre de Bethmann, né à Bordeaux en 1805 et mort en 1871, maire de Bordeaux de 1867 à 1870, fut consul de Danemark à Bordeaux le 13 avril 1830.
- 8) A noter aussi Arthur Escarraguel né à Bordeaux en 1850, ancien maire d'Ambès et ancien vice-consul d'Espagne, Jules de Rancourt et son fils Charles, vice-consuls, chargés de Portugal à Bordeaux depuis 1903. Selon le *Livre d'Or* p. 446-447, Alfred-Aimable Pinchon né à Brest en

1822 et entré dans l'administration des douanes en 1845, fut nommé en juillet 1875 directeur des douanes à Bordeaux et «entretint les meilleures relations avec la Chambre de commerce et tout le commerce bordelais, puis avec les nombreux consuls des puissances étrangères dans le port de Bordeaux. Il fut mis à la retraite «anticipée» en 1887 pour des raisons politiques. Il est mort en 1901.

Charles Delprat, né à Bordeaux en 1803 et mort à Pau fut fermier général du commerce entre la Hollande et le Japon de 1844 à 1849. Il habita pendant ce laps de temps l'île de Java, à Batavia.

- 9) *Livre d'Or*, p. 83-85, avec bibliographie de ses nombreux travaux historiques et archéologiques. Dans let. III, *Statistiques de la Gironde*, liste de ses principaux travaux jusqu'en 1886.
- 10) J. Madaule, *Le Japon, trait d'union entre l'Orient et l'Occident*, dans *Miroir de l'Histoire*, n°42, juillet 1953, p. 651 : article de vulgarisation qui montrait qu'«à la fois fortement conscient de son génie ethnique et du génie des autres nations, le Japon a toujours affirmé au cours de son histoire sa vocation de synthèse. Communauté singulière, cette nation n'a jamais cependant répugné à puiser à l'entour tout ce qui a pu la nourrir». J. Madaule concluait après la «tragique histoire récente» : «Une certaine communauté profonde de destin apparaîtra alors entre l'Europe et le Japon et l'on peut en attendre les plus grands bienfaits dans un monde qui serait enfin pacifique». Pour une bibliographie récente des travaux scientifiques, voir «Le Japon depuis l'ère Meiji» ; dans *Revue historique*, n° 515, 1975, p.215.
- 11) Pierre Paret, Lautrec et le japonisme. La révélation exotique dans *S.O. Dimanche* du 28 juillet 1991, p. 19. Voir aussi les articles sur la «semaine japonaise à Bordeaux, destinée à faire connaître la culture japonaise (*S.O.* des 18, 23 et 25 novembre 1991).
- 12) Selon le *Livre d'Or* : baron Charles Meuziau (1821-1910) colonel, mission au Japon du 4 juillet 1863 au 31 octobre suivant ; Jean-Jacques Matignon, né en 1866, désigné pour suivre les opérations de la guerre russo-japonaise (côté japonais), donc guerre sino-japonaise en 1895 et campagne de Mandchourie en 1905. Il a écrit un livre «Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise». Les titres d'articles des revues de vulgarisation confirment cette prise de conscience du moins de l'opinion publique française : «Le Japon vainqueur» dans *Almanach Hachette*, 1896, p.251. «Le commerce et la marine marchande du Japon» dans *Supplément de la Nature*, n° 1876, 8 mai 1909, p. 181 ; «La marine militaire du Japon» dans *La Nature*, 1909,2,p.231 ; «Annexion de la Corée au Japon», dans *Supplément...*n° 1948, 21 septembre 1910, p. 130 ; «L'industrialisation du Japon» dans *La Nature*, 1911, 1,p.145. Voir *Histoire de Bordeaux*, t. VII,p.232, les forceurs de blocus anglo-américain pendant l'occupation pour le Japon : 3 en 1941 ; 13 en 1942 et 2 en 1943 ; de même le rôle dans un réseau d'information de la résistance à Bordeaux d'un petit bar sur le quai des Chartrons, bar fréquenté par les équipages de ces forceurs de blocus.

TOULOUSE-LAUTREC ET LE BASSIN D'ARCACHON D'APRES SA CORRESPONDANCE

Les nombreuses études et biographies parues sur Toulouse-Lautrec et l'exposition que les Musées Nationaux ont organisée au Grand Palais font référence aux séjours sur le Bassin d'Arcachon de ce peintre majeur de la fin du XIXème siècle.

Sa correspondance, édifiée par Hubert Schimmel, donne de précieux renseignements sur les villégiatures de l'artiste dans notre région et l'importance qu'elles ont eue dans sa vie.

En juillet 1885, le jeune Henri de Toulouse-Lautrec, encore élève à l'atelier parisien du peintre Cormon écrit à sa mère : «... Nous irons passer quinze jours à Caussat ou Taussat... c'est très sauvage paraît-il, c'est décidé». Le 20 août 1901, Toulouse-Lautrec, à bout de forces, à demi paralysé, quitte Taussat pour la dernière fois. Dans l'intervalle de seize années, l'artiste passe de nombreux étés sur le Bassin.

Dès la belle saison, le peintre éprouve le besoin de quitter Paris, son atelier, son travail, et de changer d'existence. Passionné par la mer, la voile, la pêche, cet infirme

des jambes est un excellent nageur. Il connaît bien la Méditerranée, les Côtes Normandes et celles du Pays Basque, mais il choisit le Bassin d'Arcachon, ce paisible plan d'eau proche de Malromé, pour y séjourner longuement. Il y songe souvent à Paris.

En mars 1890, il écrit : *«Je regrette qu'il soit trop tôt pour aller braver le Bassin»*. En avril 1893, il avoue : *«J'ai failli prendre le train et passer une huitaine à Taussat, mais j'ai eu peur de ne plus pouvoir revenir»*. Déjà par une journée caniculaire de juillet 1886, à Paris, il avait constaté : *«Je suis cuit... me mettre au vent sans regret... Le trempadou à Arcachon est très indiqué»*. Impatient pendant les préparatifs du voyage (*«Je vous écris dans la fièvre du départ»*), quel plaisir il éprouve à embarquer et naviguer du Havre à Bordeaux. *«J'ai fait, dit-il, une traversée magnifique»*. Installé à bon port, il prend goût *«au farniente du bateau à Arcachon»*.

L'été 1887, il s'excuse auprès de sa grand-mère *«d'être mené par l'oreille à mon atelier bien restreint auprès du Bassin»*. En fait, il ne travaille guère. Il aime vivre dans la nature, mais ne la peint jamais. Cependant le peintre n'oublie pas son métier. Il envoie de nombreuses missives à ses relations artistiques :

«Mon livre d'Yvette Guibert a paru. Nous le mettons en vente 50 F. Avis aux amateurs».

«Faites prendre la Revue Blanche et 50 feuilles de simili japon, envoyez-moi le tout à Arcachon».

«Communiquez-moi le numéro de Pan à Taussat».

«Je vous amène un souscripteur pour le livre de Gide : mon ami Fabre à Taussat».

«Voici le dessin promis pour la couverture (du livre des Indépendants) la trace du crabe sur le sable ne fera pas mal».

Si Lautrec en vacances délaisse la peinture, il continue à dessiner. Tout ce qui vit et bouge l'intéresse.

A Arcachon, l'artiste retrouve des connaissances familiales : Princeteau, son premier maître et ami, les Damrémont, dont il a barré avec succès le voilier au cours d'une régate, et l'armateur Johnston. Invité en août 1896 sur le vapeur de ce riche Bordelais pour deux jours de pêche en haute mer, Lautrec raconte à sa mère : *«C'est extraordinaire, on rejette à la mer d'un coup de pelle pour 300 F de poissons de rebut par jour, on ne garde que la crème... Les marins sont très gentils et nous ont fait manger des soupes de poisson redoutables»*.

Il séjourne au Richelieu, fréquente le café Repetto, occupe le chalet Delis Moreau, 207 boulevard de la Plage. Pourtant il trouve Arcachon *«une villégiature un peu trop habitée»*. A l'animation de cette station à la mode, il préfère Taussat, *«coin sauvage»* qu'il a découvert en 1885 chez le docteur Wurtz, une relation de famille.

C'est un charmant port de pêche, un village au milieu de grands chênes et de pins. A côté des maisons de pêcheurs, quelques petits commerces dont trois cafés et deux modestes hôtels ; rares sont les chalets de villégiature. Un des premiers à être construit au bord de la plage est la villa Bagatelle. Lorsqu'un de ses amis, Louis Fabre, s'en rend acquéreur en 1892, Lautrec en fera désormais son port d'attache. *«Je suis, dit-il, dans une maisonnette isolée au bord de la mer»*. Grâce à l'ami Fabre, *«vraiment trop gentil»*, il y passe des vacances sans contrainte.

Ce non-conformiste, en avance sur son temps, aime vivre nu, se baigner constamment, se doré au soleil. *«Ma peau commence à reprendre, mais j'ai été cruellement décor-tiqué»*, avoue-t-il un jour. La routine bienfaisante des chaudes journées d'été - *«bateau, manger, dormir»* - est entrecoupée de sorties à Arcachon, Malromé, Soulac⁽¹⁾, et d'excursions comme en proposent de nos jours les Offices de Tourisme. Début septembre 1890, *«départ de Taussat à 5h du matin, en chemin de fer, arrivée à Boucau... puis Biarritz... St Sébastien, corrida... Fontarabia... retour Taussat après une fugue amusante et un peu fatigante»*.

L'été 1893, Lautrec entreprend avec quatre fidèles amis⁽²⁾ «un voyage magnifique et mouvementé» sur les étangs des Landes, descendant les «rapides en bateau, campant le soir sur les rives et faisant la popote nous-mêmes».

A Taussat, les jours de canicule, «je me trempe constamment dans le Bassin, écrit-il. On rôtit même en bateau, ce qui ne nous a pas empêché de sortir pour poursuivre les mulets qui viennent s'épanouir sur le rivage. En deux coups de filet, nous en avons pris 150». La pêche est son passe-temps favori. Surtout avec ses cormorans, une tradition de famille : «mes oiseaux ont été fort brillants», quand il ne leur arrive pas des mésaventures. «Un cormoran a fini tristement mordu intérieurement par une anguille» ; «mon cormoran a dû se mordre les palmes de m'avoir quitté. Les habitants d'Audenge l'ont reçu à coup de fusil et son cadavre a jonché la plaine».

Vers 1898, Lautrec a fait l'acquisition d'une ancienne baleinière de la douane baptisée «Cocorico». Un marin de Taussat, Zacharie, lui sert de matelot, de porteur aussi, car ses jambes sont de plus en plus douloureuses, et le transporte en voiture à âne pour la tournée des cafés du village ; Lautrec n'a pas cessé de boire pendant les vacances archonnoises.

A son cousin, il écrit de Bagatelle : «Tu me demandes ce qui me ferait plaisir ? Du vin...». Il interroge sa mère : «Avez-vous envoyé le paillon ? (du vin de Malromé)». «Héloïse, un pernod», crie-t-il de plus en plus souvent à la barmaid de l'Hôtel des Voyageurs. Sa santé s'altère. En octobre 1900, il est encore à Taussat et écrit à un ami : «viande crue, j'ai une mante religieuse pour toi. Tout va bien». Et signe Canrobert. L'humour est toujours là mais le ton des lettres a changé.

Il revient une dernière fois à Bagatelle en juillet 1901. Sa famille espère encore qu'il s'y rétablira. Paul Viaud, son «cornac» qui ne le quitte plus depuis deux ans, écrit à la comtesse de Toulouse-Lautrec «qu'il commence à se nour-

rir, que l'air de la mer lui fait recouvrer l'appétit... qu'Henri qui ne se souciait guère de revenir à Taussat est enchanté maintenant d'y être». Ce fils affectueux ajoute de sa main cet ultime et poignant message : «Dear mother, nous arrivons bientôt. Viaud avisera. Amours et amitiés».

Mais une nouvelle attaque terrasse Lautrec. Sa mère accourt le chercher à Taussat le 20 août et l'accompagne pour son dernier voyage à Malromé. Il y meurt le 9 septembre.

Annie Chenel

NOTES

- 1) Chez ses cousins Pascal, ruinés, dont il prendra généreusement la défense.
- 2) Fabre, Viaud, Guibert et Bourges qui seront souvent ses compagnons de vacances.



Bagatelle vers 1935

TEXTES ET DOCUMENTS

1793 - LES SALLOIS AU RÉGIME SEC

Récapitulation générale des grains de la commune de Salles pour remettre aux Citoyens Représentants en séance à Bordeaux d'après les mesurages faits par les commissaires de la Municipalité.

<i>Froment</i>	<i>Seigle</i>	<i>Milh et milhade</i>	<i>Personnes</i>
273 boisseaux	4 282 Bx	1.501 Bx 1/4	3037

D'après ce tableau, les Citoyens Représentants verront qu'il ne revient à chaque individu de cette commune jusqu'à la récolte prochaine qu'un boisseau un quart de bled, ce qui nous approche de trois quarts de livre par personne par jour, quantité bien insuffisante pour y atteindre, puisqu'il est vrai que nos habitants ne mangent que du pain et boivent essentiellement de l'eau. Dépourvus de toute espèce de légumes, notre sol n'en produit presque pas, principalement cette année que la gelée a tout enlevé jusqu'au milh et milhade qui était la moitié de nos ressources de sorte qu'il ne nous en reste que quinze cent boisseaux qui ne peuvent point se moudre, que la volaille mange à peine. Telle est, Citoyens Représentants, notre situation ; il ne

nous reste que le désespoir de ne pas être plus utiles à nos frères. Il est cependant vrai que le résultat de notre recensement eut présenté une bien plus grande quantité de subsistances, si nous n'avions pas disposé tant en grains, farines que pain que nous avons cédé à nos frères des communes de Gradignan, Cestas, Talence, Mérignac, Pessac, Canéjan, Léognan, Martillac, Gujan, Labrède, &.

Fait à Salles en la maison commune, le Conseil Général en permanence, le 4 frimaire de l'an 2ème de la République française, une et indivisible.

Suivent les signatures de : Giraudeau, maire, Bédouret, procureur de la commune, Larauza, officier, Berdot, officier, Grégoire, officier, Larauza, officier, Larauza, Harribey, notable, Deloubes, notable, Castaing, notable.

Par le Conseil général de la commune. *Signé :* Morel, secrétaire.

A.D. Gironde, série L.

PUBLICATIONS

Les éditions "Equinoxe" viennent de mettre largement à contribution les membres de la Société Historique. En effet, trois ouvrages viennent de sortir des presses : *Arcachon, Métamorphoses*, par Eliane Keller, *La presqu'île Lège Cap-Ferret, le temps retrouvé*, par Jacques Ragot avec la participation de Max Baumann et *La Presqu'île Lège Cap-Ferret, Métamorphoses*, par Max Baumann avec la participation de Jacques Ragot.

Une superbe collection que complètera, au début de l'été, *La presqu'île Lège Cap-Ferret, de Bélisaire à la Pointe*, par Max Baumann avec la participation de Jacques Ragot.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS :

M. Henri Bacquey (La Teste), M. Bernard Maubourguet (Arcachon), M. François Garcia (La Teste), M. Philippe Duron (La Teste), M. R. Preud'homme (Biganos), Mme Patricia Auschitzky (Arcachon), Parc Naturel Régional des Landes (Belin), Mme Suzanne Chiquet (Arcachon).

COTISATIONS

Un certain nombre d'entre vous ont trouvé dans le bulletin une feuille de rappel. Le Trésorier espère recevoir beaucoup de chèques... et vous remercie.

UNE INITIATIVE LOUABLE

La Municipalité de Belin Beliet a décidé de sauver le double four à goudron du Graoux, dernier exemplaire d'une activité que les travaux de Robert AUFAN et de François THIERRY ont permis de sauver de l'oubli. Pour cela, elle a acheté le terrain et grâce à l'aide du Parc Naturel Régional elle va entreprendre la restauration de l'installation. Ce sera l'occasion d'une collaboration avec le C.A.U.E. de la Gironde (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et le Centre de la Pierre qui animeront sur place un stage de restauration.

Nous sommes heureux que les travaux de la S.H.A.A. aient ainsi débouché sur une réalisation concrète de sauvegarde du patrimoine tout en regrettant qu'il n'ait pas été possible de réaliser le sauvetage et la restauration des fours plus anciens...

EXPOSITION

Du 23 au 28 mars 1992, grâce à l'équipe de la Bibliothèque Publique de Biganos animée par Mme Lejeune et aux recherches de notre collègue M. Robert Castet, une remarquable exposition "*Biganos d'où viens-tu ?*" a permis aux Boïens de découvrir leur passé.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL
51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Directeur des Archives Départementales de la Gironde

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste - Tél. 56.66.36.21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 56.83.60.77

Secrétaire

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 56.83.12.74

Secrétaire-Adjoint, chargé du bulletin

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 PESSAC

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 LA TESTE - Tél. 56.54.48.84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 CESTAS - Tél. 56.07.62.52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. AUFAN - BAUMANN - BOYÉ - CASTET - CLÉMENS - GEORGET - JACQUES - LABAT - LABATUT - MORMONE - PLANTEY - TEYSSIER - THIERRY - VALETTE.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Georget

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

M. DUMAS (Ancien Vice-Président)

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. : 56.83.62.20)

- 1) - Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - S'adresser au Secrétaire Adjoint pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.